

**ROYAUME DU MAROC
HAUT COMMISSARIAT AU PLAN**

***CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET
DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION
DE LA PREFECTURE DE :***

SALE

**D'APRES LE RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2004**

**DIRECTION REGIONALE DE
RABAT-SALE-ZEMMOUR-ZAER**

2008

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC

CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET
DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION
DE LA PREFECTURE DE :

SALE

D'APRES LE RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2004

DIRECTION REGIONALE DE
RABAT-SALE-ZENMOUR-ZAER

2008



المندوبية السامية للتخطيط
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

**CARACTERISTIQUES
SOCIO-ECONOMIQUES ET
DEMOGRAPHIQUES DE LA
POPULATION DE LA PREFECTURE
DE :**

SALE

**D'APRES LE RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2004**

SOMMAIRE

LISTES DES TABLEAUX	8
LISTES DES TABLEAUX ANNEXES	11
LISTES DES GRAPHIQUES.....	13
PREMIERE PARTIE : CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES DE LA POPULATION.....	16
CHAPITRE I : LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION DE LA PREFECTURE.....	18
INTRODUCTION.....	20
1. L'ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE	21
2. L'URBANISATION DE LA PREFECTURE	22
3. LA STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DE LA POPULATION.....	25
4. LA STRUCTURE DE LA POPULATION PAR SEXE, AGE ET ETAT MATRIMONIAL	28
5. LES NIVEAUX DE FECONDITE	37
CHAPITRE II : L'ALPHABETISATION ET LA SCOLARISATION	40
1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE.....	42
1.1. <i>L'analphabétisme selon le sexe et l'âge</i>	42
1.2. <i>L'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence</i>	47
1.3. <i>La connaissance des langues</i>	49
2. LA POPULATION SCOLARISEE.....	52
3. LA POPULATION NON SCOLARISEE	57
CHAPITRE III : L'ACTIVITE ECONOMIQUE.....	60
1. PARTICIPATION A L'ACTIVITE ECONOMIQUE	62
1.1. <i>Le type et le niveau d'activité</i>	62
1.2. <i>Le taux d'activité</i>	64
2. LA STRUCTURE PROFESSIONNELLE DE LA POPULATION ACTIVE	67

CHAPITRE IV : MENAGES ET CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGES.....	70
1. LES MENAGES	72
1.1. <i>L'effectif des ménages</i>	72
1.2. <i>La taille des ménages</i>	72
2. LES CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGES.....	75
2.1. <i>L'âge et le sexe</i>	75
2.2. <i>Le degré d'alphabétisation des chefs de ménages</i>	78
2.3. <i>Le niveau d'instruction des chefs de ménages</i>	79
CHAPITRE V : HABITAT ET CONDITIONS D'HABITATION DES MENAGES.....	82
1. TYPE DE LOGEMENT	84
2. OCCUPATION DES LOGEMENTS	86
3. STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT.....	88
4. ELEMENTS DE CONFORT DANS LE LOGEMENT	90
CONCLUSION.....	94
DEUXIEME PARTIE : TABLEAUX STATISTIQUES.....	100
I. DEMOGRAPHIE	102
II. FECONDITE	106
III. ANALPHABETISME ET SCOLARITE	107
IV. ACTIVITE.....	109
V. MENAGES ET HABITAT	111

Listes des tableaux

Tableau 1 : Evolution de la population urbaine et de la population rurale et leurs parts dans la population totale 1994/2004 (Population légale).....	23
Tableau 2 : Accroissement de la population urbaine par région.....	24
Tableau 3: Population urbaine par province et préfecture classée selon le taux d'accroissement entre 1994 et 2004.....	24
Tableau 4 : Population préfectorale par sexe et groupe d'âge quinquennal en 2004	26
Tableau 5: Répartition (%) de la population de la préfecture âgée de 15 ans et plus selon le sexe, le milieu de résidence et l'état matrimonial en 1994 et 2004.	29
Tableau 6 : Répartition proportionnelle de la population par sexe, âge et état matrimonial, 2004	30
Tableau 7 : Pourcentage des célibataires à 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans par sexe et par milieu de résidence en 1994 et 2004.....	32
Tableau 8 : Taux de célibat à 55 ans par sexe et milieu de résidence en 1994 et 2004.....	35
Tableau 9 : Age moyen au premier mariage par sexe et par milieu de résidence 1994-2004	36
Tableau 10: Taux (‰) et indices synthétiques de fécondité (ISF) en 1994 et 2004 par milieu de résidence.....	38
Tableau 11 : Taux d'analphabétisme de la population de 10 ans et plus selon le sexe en 1994 et 2004	42
Tableau 12 : Taux d'analphabétisme de la population de 10 ans et plus selon le milieu de résidence, le sexe et l'âge en 2004.....	44
Tableau 13 : Evolution du taux d'analphabétisme (en %) selon les grands groupes d'âges et le sexe de 1994 à 2004.....	47
Tableau 14 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence en 1994 et 2004.....	48
Tableau 15 : Répartition de la population alphabétisée (en %) selon la connaissance des langues par sexe en 1994 et 2004.....	50
Tableau 16 : Répartition (en %) de la population alphabétisée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2004	51

Tableau 17 : Population scolarisée (en %) selon le sexe et le milieu de résidence en 2004.....	52
Tableau 18 : Répartition (en %) de la population scolarisée selon le niveau d'étude et le sexe en 2004.....	53
Tableau 19 : Répartition de la population scolarisée (en %) par milieu de résidence et par niveau d'enseignement en 2004.....	54
Tableau 20 : Répartition (en %) de la population scolarisée selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2004.....	54
Tableau 21 : Taux de scolarisation de la population âgée de 7 à 12 ans en 2004 selon le sexe et le milieu de résidence.....	55
Tableau 22 : Population non scolarisée, âgée de 10 ans et plus, selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2004.....	57
Tableau 23 : Population selon le sexe, le milieu de résidence et le type d'activité en 1994 et 2004.....	63
Tableau 24 : Répartition (en %) de la population active selon le sexe et le milieu de résidence en 1994 et 2004.....	63
Tableau 25 : Taux d'activité selon le sexe et le milieu de résidence en 1994 et 2004.....	65
Tableau 26 : Taux d'activité selon l'âge et le sexe en 1994 et 2004.....	66
Tableau 27 : Population active selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%) en 1994 et 2004.....	67
Tableau 28 : Taille moyenne des ménages par milieu de résidence en 1994 et 2004.....	73
Tableau 29 : Ménages selon le nombre de personnes dans le ménage et le milieu de résidence en 2004.....	74
Tableau 30 : Chefs de ménages selon le groupe d'âges et le sexe en 2004.....	76
Tableau 31 : Taux d'analphabétisme des chefs de ménages selon le sexe et le milieu de résidence en 2004.....	79
Tableau 32 : Chefs de ménage selon le niveau d'étude, le milieu de résidence et le sexe en 2004.....	79
Tableau 33 : Répartition (en %) des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence en 1994 et 2004.....	85
Tableau 34 : Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces d'habitation et le milieu de résidence en 1994 et 2004.....	86
Tableau 35 : Taux d'occupation ou nombre moyen de personnes par pièce selon le milieu de résidence en 1994 et 2004.....	87

Tableau 36 : Répartition des ménages (en %) selon le milieu de résidence et le statut d'occupation en 1994 et 2004	89
Tableau 37 : répartition des ménages (en %) disposant de certains éléments de confort dans le logement selon le milieu de résidence en 1994 et 2004	91
Tableau 38 : Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu de résidence en 1994 et 2004	93

Listes des tableaux annexés

Tableau A.1 : Population de la préfecture selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe.....	101
Tableau A.2 : Population de la préfecture selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe, Milieu urbain.....	102
Tableau A.3 : Population de la préfecture selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe, Milieu rural.....	103
Tableau A.4 : Population de la préfecture âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe.....	104
Tableau A.5 : Population de la préfecture âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe, Milieu urbain.....	104
Tableau A.6 : Population de la préfecture âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe, Milieu rural.....	104
Tableau A.7 : Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans selon le milieu et le sexe.....	104
Tableau A.8: Taux de célibat (en %) à 55 ans par sexe et milieu de résidence.....	105
Tableau A.9 : Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe.....	105
Tableau A.10 : Taux et indices synthétiques de fécondité des femmes de la préfecture en âge de procréation selon le milieu de résidence.....	105
Tableau A.11 : Population de la préfecture âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites par sexe.....	106
Tableau A.12 : Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence (%).....	106
Tableau A.13 : Taux d'analphabétisme (%) selon les grands groupes d'âges et le sexe	106
Tableau A.14 : Taux d'analphabétisme (%) selon les grands groupes d'âges et le sexe, Milieu urbain	107
Tableau A.15 : Taux d'analphabétisme (%) selon les grands groupes d'âges et le sexe, Milieu rural.....	107
Tableau A.16 : Population de la préfecture âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence.....	107

Tableau A.17 : Population de la préfecture selon la langue locale utilisée par sexe	108
Tableau A.18 : Répartition de la population active dans les deux milieux de résidence selon le sexe.....	108
Tableau A.19 : Taux d'activité (%) de la population de la préfecture selon le milieu de résidence et le sexe	108
Tableau A.20 : Taux d'activité (%) de la population de la préfecture selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe	109
Tableau A.21 : Population active (%) selon la situation dans la profession et le milieu de résidence	109
Tableau A.22 : Répartition des ménages de la préfecture selon le type de logement occupé et le milieu de résidence.....	110
Tableau A.23 : Répartition des ménages de la préfecture selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence.....	110
Tableau A.24 : Taux d'occupation des logements, ou nombre moyen de personnes par pièce selon le milieu de résidence.....	110
Tableau A.25 : Répartition des ménages urbains selon l'ancienneté du logement.....	111
Tableau A.26 : Répartition des ménages (%) de la préfecture selon le statut d'occupation de leur logement et le milieu de résidence	111
Tableau A.27 : Ménages de la préfecture selon les équipements de base de leur logement par milieu de résidence.....	111
Tableau A.28 : Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'eau selon le mode d'approvisionnement par milieu de résidence	112
Tableau A.29 : Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu de résidence.	112
Tableau A.30 : Ménages selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu.....	112
Tableau A.31 : Pourcentage des ménages de la préfecture dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence.....	112

Listes des graphiques

Figure 1 : Pyramide des âges de la population de la préfecture de Salé en 1994 et 2004.....	27
Figure 2 : Pyramide des âges de la population urbaine de la préfecture de Salé en 1994 et 2004.....	27
Figure 3 : Pyramide des âges de la population rurale de la préfecture de Salé en 1994 et 2004.....	28
Figure 4 : Population de la préfecture selon le sexe, l'âge et l'état matrimonial, 2004.....	31
Figure 5 : Pourcentage des célibataires de sexe masculin à 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans par milieu de résidence en 1994 et 2004.....	33
Figure 6 : Pourcentage des célibataires de sexe féminin à 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans par milieu de résidence en 1994 et 2004.....	33
Figure 7 : Pourcentage des célibataires aux âges 15-19, 20-24 et 25-29 ans aux RGPH 1994 et 2004 par sexe en milieu urbain	34
Figure 8 : Pourcentage des célibataires aux âges 15-19, 20-24 et 25-29 ans aux RGPH 1994 et 2004 par sexe en milieu rural.....	34
Figure 9 : Taux de célibat à 55 ans par sexe et milieu de résidence en 1994 et 2004	35
Figure 10 : Age moyen au premier mariage en 1994 et 2004 selon le sexe et le milieu de résidence.....	37
Figure 11 : Taux de fécondité générale en 1994 et 2004, Milieu urbain	38
Figure 12 : Taux de fécondité générale en 1994 et 2004, Milieu rural	39
Figure 13 : Taux de fécondité générale en 1994 et 2004, Ensemble de la préfecture.	39
Figure 14 : Evolution du taux d'analphabétisme par sexe entre 1994 et 2004... ..	43
Figure 15 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge en 2004. Milieu urbain	45
Figure 16 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge en 2004. Milieu rural.....	45
Figure 17 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge en 2004. Les deux milieux	46
Figure 18 : Taux d'analphabétisme selon le sexe par milieu de résidence en 1994 et 2004.....	48

Figure 19 : Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence par sexe en 1994 et 2004.....	49
Figure 20 : Répartition de la population alphabétisée (en %) selon la connaissance des langues par sexe en 1994 et 2004.....	50
Figure 21 : Répartition (en %) de la population alphabétisée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 1994 et 2004	52
Figure 22 : Répartition (en %) de la population scolarisée selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2004	55
Figure 23 : Taux de scolarisation de la population âgée de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence, 2004.....	56
Figure 24 : Population non scolarisée âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude en 2004.....	58
Figure 25 : Répartition (en %) de la population active selon le sexe et le milieu de résidence, 1994 et 2004.....	64
Figure 26 : Taux d'activité selon le sexe et le milieu de résidence, 1994 et 2004	65
Figure 27 : Taux d'activité selon l'âge et le sexe, 1994 et 2004.....	66
Figure 28 : Population active selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%) en 1994 et 2004	68
Figure 29 : Taille moyenne des ménages par milieu de résidence en 1994 et 2004.	73
Figure 30 : Ménages (en%) selon le nombre de personnes dans le ménage et le milieu de résidence en 2004	75
Figure 31 : Chefs de ménages selon le groupe d'âges et le sexe en 2004	76
Figure 32 : Pyramide des âges des chefs de ménages urbains en 2004	77
Figure 33 : Pyramide des âges des chefs de ménages ruraux en 2004.....	77
Figure 34 : Pyramide des âges des chefs de ménages de la préfecture en 2004	78
Figure 35 : Chefs de ménage selon le niveau d'étude et le sexe en milieu urbain en 2004.....	80
Figure 36 : Chefs de ménage selon le niveau d'étude et le sexe en milieu rural en 2004.....	80
Figure 37 : Chefs de ménage selon le niveau d'étude et le sexe au niveau préfectoral en 2004.....	81
Figure 38 : Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence en 1994 et 2004 (en %)	85
Figure 39 : Répartition des ménages selon le nombre de pièces d'habitation par milieu de résidence en 1994 et 2004	87

Figure 40 : Taux d'occupation selon le milieu de résidence en 1994 et 2004....	88
Figure 41 : Répartition des ménages selon le milieu de résidence et le statut d'occupation en 1994 et 2004.....	90
Figure 42 : Proportion de ménages disposant de certains éléments de confort selon le milieu de résidence en 1994 et 2004	92

**Première partie :
Caractéristiques démographiques et
socio-économiques de la population**

Chapitre I :
Les caractéristiques
démographiques de la population
de la préfecture

Introduction

Grâce aux enquêtes et recensements réalisés par le Haut Commissariat au Plan, le Maroc en général, la région et la préfecture en particulier ont pu bénéficier de données pertinentes qui ont permis d'éclairer le décideur dans la prise de décisions, et continueront à le faire. Ces données concernent divers domaines qui vont de la démographie, aux caractéristiques socio-économiques et de niveau de vie de la population tout en passant par les établissements économiques.

Le recensement occupe une place primordiale dans le système statistique national. Les informations recueillies par ce dernier concernent à la fois les équipements des communes, les logements, les ménages et les caractéristiques individuelles de la population. Ces informations sont en grande partie reprises par les recensements successifs permettant d'analyser l'évolution de la situation démographique et socio-économique des unités administratives, notamment la préfecture.

En effet, les premiers résultats du recensement de la population et de l'habitat de 2004 touchant la préfecture de Salé, arrivent à point nommé avec le lancement, par Sa Majesté le Roi Mohamed VI, que Dieu le glorifie, de deux actions de haute importance pour la région. Il s'agit de l'Initiative Nationale du Développement Humain (INDH) en mai 2005 et du projet d'aménagement de la vallée de Bouregreg en janvier 2006.

Les objectifs de ce travail consistent donc à présenter succinctement l'évolution et les changements qu'a connus la préfecture durant les dix dernières années, du recensement de 1994 au recensement de 2004, dans le but d'apprécier les composantes du développement humain, et en mettant en évidence les résultats des actions en matière de population et leur impact sur le développement humain dans la préfecture. Il s'agit particulièrement de la démographie, de l'alphabétisation, de l'activité économique et de l'emploi, et des conditions de vie des ménages dont l'habitat et le niveau de vie.

1. L'accroissement démographique

L'accroissement démographique reste encore d'un niveau très élevé dans la préfecture de Salé bien qu'il ait sensiblement fléchi au cours de la dernière décennie. La population de la préfecture de Salé, s'est renforcée de presque 192 milles personnes depuis 1994. C'est ainsi que, d'un effectif de 631 803 en 1994 la population de la préfecture de Salé s'élèvera à 823 485 en 2004, soit un taux d'accroissement annuel moyen 2,7% contre 1,8% au niveau régional et 1,4% au niveau national.

Cette évolution, est due aux changements socio-économiques qu'a connus la population au cours des 10 dernières années, lesquels ont eu des répercussions appréciables sur les mentalités et les attitudes vis-à-vis de la procréation. Les difficultés et les contraintes économiques, le désir de plus en plus assoiffé d'ascension sociale, l'accès à l'information sous toutes ses formes, sont autant de facteurs qui ont été à la base de ces changements.

Parmi les changements, il y a la baisse des niveaux de fécondité que connaît la population de la préfecture de Salé, ou le nombre moyen d'enfants par femme, qui était de 3,0 enfants (2,7 dans la région) au début des années 90, s'est réduit à 2,1 enfants en 2004 (2,1 enfants dans la région).

Aussi, l'âge au premier mariage des femmes s'élèvera progressivement de 25,6 ans en 1994 (26,1 ans dans la région) à 26,7 ans actuellement (26,8 ans dans la région). Ce qui a contribué à la réduction des niveaux de la fécondité finale en réduisant la période moyenne de procréation.

Les attitudes vis-à-vis de la planification familiale ont aussi considérablement progressé. En est témoin, le taux de prévalence contraceptive qui est de 66% actuellement au niveau de la région contre 63% au niveau national (EPSF 2003-2004)¹.

¹ EPSF : Enquête sur la Population et la Santé Familiale.

Par ailleurs, l'amélioration de la santé de la femme et des enfants, l'urbanisation rapide que connaît la préfecture, sont également des facteurs qui ont eu leur part dans la réduction de la fécondité. En effet, l'urbanisation accélérée contribue également, et dans une grande mesure à la baisse de la fécondité. Le nombre moyen d'enfants par femme est réduit de 27,6% en milieu urbain contre 38,3% en milieu rural. Or, la préfecture de Salé connaît une augmentation de la population urbaine puisque, comme nous le verrons par la suite, la part de cette population dans l'ensemble de la population de la préfecture atteint 93,4% en 2004.

Cependant, avec le rythme d'accroissement que connaît la population de la préfecture de Salé actuellement, celle-ci est susceptible de doubler son effectif dans les 25 ans à venir. Un tel accroissement démographique, crée des besoins supplémentaires en investissements qui risquent d'être importants, pour absorber les effets de l'accroissement démographique et pour maintenir ne serait-ce que les niveaux de vie actuels.

Au rythme actuel de l'accroissement démographique, il faudra renforcer l'infrastructure et l'encadrement social existant pour maintenir les niveaux de fréquentation scolaire, les niveaux d'activité et des prestations sanitaires ainsi que les conditions d'habitation de la population.

2. L'urbanisation de la préfecture

Les causes de l'urbanisation relèvent de l'accroissement démographique encore élevé et de l'exode rural dont la raison principale est d'ordre économique. Ainsi, la plupart des migrants ruraux se déplacent dans l'espoir de trouver de meilleurs emplois et de meilleures conditions de vie en général.

La population urbaine de la préfecture de Salé s'est élevée de 183 000 personnes passant de 586 419 en 1994 à 769 500 en 2004, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 2,8% au cours de cette période, soit 2,1% au niveau de l'urbain de la région. Ainsi, la population urbaine, se renforce actuellement d'environ 18 300 personnes annuellement, soit l'équivalent de deux fois la population du centre de Bouknadel. Par ailleurs, 92,8% de la population de la préfecture était urbanisée en 1994. Ce pourcentage atteindra 93,4% en 2004 (Tableau 1).

Face à l'accroissement soutenu de la population urbaine, la population rurale s'est accrue au cours de la période intercensitaire de 8 600 personnes, soit un accroissement annuel moyen de 1,8%. La population rurale représente ainsi 6,5% de la population totale de la préfecture de Salé, soit une baisse de 0,5 points par rapport au taux enregistré lors du précédent recensement.

Il apparaît donc, que la préfecture de Salé connaît une urbanisation relativement intense méritant toute l'attention nécessaire, vues les conséquences socio-économiques qu'elle entraîne et qu'elle ne manquera pas d'entraîner à l'avenir.

Tableau 1 : Evolution de la population urbaine et de la population rurale et leurs parts dans la population totale 1994/2004 (Population légale).

Année	Population (y compris les étrangers)				
	Urbain	%	Rural	%	Total
1994	586419	92,8	45384	7,1	631803
2004	769500	93,5	53985	6,5	823485

Cette urbanisation de la préfecture est à mettre dans le paysage urbain régional qui a connu des transformations sensibles. Le nombre de localités urbaines au niveau de la région est passé de 18 en 1994 à 23 en 2004.

Aussi, l'accroissement de la population urbaine de la région au cours de la période intercensitaire comparé aux autres régions du Royaume montre sa variabilité d'une région à l'autre (Tableau 2). Ainsi, en dehors des régions du Sud du pays, dont la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz, toutes les régions ont vu leur population urbaine s'accroître selon un rythme au plus égal à celui enregistré au niveau de l'urbain national.

Tableau 2 : Accroissement de la population urbaine par région

Région	1994	2004	Taux Accr
Grand Casablanca	2953224	3325539	1,2
Doukkala-Abda	616106	713996	1,5
Taza-Al Hoceima-Taounate	371043	436663	1,6
Tabla-Azilal	448478	529029	1,7
Oriental	975978	1183355	1,9
Chaouia-Ourdigha	589116	724001	2,1
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	1565290	1919322	2,1
Fès-Boulemane	917058	1133684	2,1
Meknes	965682	1202487	2,2
Gharb-Chrarda-Beni-Hsen	623958	780971	2,3
Tanger-Tetouan	1137963	1441921	2,4
Marrakech-Tensift-Al Haouz	948640	1216713	2,5
Guelmim-Es-Semara	217954	286784	2,8
Souss-Massa-Draa	899239	1270961	3,5
Laayoune-Boujdour	164807	236378	3,7
Oued-Ed-Dahab Lagouira	35122	61830	5,8
Total urbain	13429658	16463634	2,1

Le rythme d'accroissement de la population urbaine de la préfecture reste important comparé aux autres provinces ou préfectures de la région, comme le montre le tableau suivant:

Tableau 3: Population urbaine par province et préfecture classée selon le taux d'accroissement entre 1994 et 2004

Province ou Préfecture	Population		Accroissement annuel
	1994	2004	
Rabat	623457	627932	0,1
Khémisset	174974	219018	2,3
Salé	586419	769500	2,8
Skhirat-Témara	180440	302872	5,3
Ensemble région	1565290	1919322	2,1

3. La structure par sexe et âge de la population

La connaissance de la structure par sexe et âge d'une population est d'une grande importance pour la détermination de ses divers besoins dans différents domaines (alimentation, scolarisation, emploi, santé, habitation etc...). La structure par âge nous renseigne sur la constitution démographique d'une population et sur l'évolution de ses tendances et leurs significations. Elle est également d'un grand apport de renseignements appréciables pour la planification des besoins de la population dans différents secteurs socio-économiques.

Un accroissement démographique élevé risque d'induire des besoins spécifiques à cerner avec plus d'exactitude afin d'établir les programmes de développement sur des bases scientifiques et objectives. Par exemple, la progression élevée du nombre de jeunes, le poids économique que constitue leur charge, l'expansion démesurée des jeunes à scolariser, et l'essor des demandes d'emploi qui s'en suit nécessitent manifestement des politiques spécifiques qui ne sauraient atteindre leur but que si elles sont fondées sur une connaissance profonde de la population qu'elles se proposent d'atteindre.

Par ailleurs, parmi les sujets sur lesquels portent les recensements de la population, "le sexe" et "l'âge" font l'objet d'une classification croisée avec d'autres caractéristiques de la population. Le recensement général de la population et de l'habitat fournit la répartition de la population par sexe et âge détaillé, tant au niveau régional qu'à celui des différentes subdivisions administratives de la région.

En effet, la population de la préfecture se compose de presque autant d'hommes que de femmes. Le pourcentage des personnes de sexe masculin par rapport à la population totale de la préfecture est de 49,6% (49,3% dans la région). Il est de 49,5% dans le milieu urbain contre 51,0% dans le milieu rural de la préfecture.

C'est une population extrêmement jeune puisque 29,5% des personnes sont âgées de moins de 15 ans contre 28,2% au niveau régional; 39,5% ont moins de 20 ans et 58,4% ont moins de 30 ans. La jeunesse de la population est plus accusée encore en milieu rural où les moins de 30 ans constituent 66,8% de la population, contre 57,7% dans le milieu urbain. La population d'âge scolaire (6-14 ans) représente environ 18,1% de la population totale (17,8% dans le milieu urbain contre 22,0% dans le milieu rural). La population en âge d'activité (15-59 ans) représente 64,3% de la population de la préfecture. Ceci montre qu'en moyenne, presque deux personnes sur trois sont potentiellement actives. En fin, la part de la population du 3^{ème} âge (60 ans et plus) représente 6,2% de la population totale contre 4,8% en 1994.

Tableau 4 : Population préfectorale par sexe et groupe d'âge quinquennal en 2004

Groupe âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Groupes quinquennaux d'âges						
0-4	39569	38511	78080	4,9	4,7	9,6
5-9	39371	37942	77313	4,8	4,7	9,5
10-14	42893	41461	84354	5,3	5,1	10,4
15-19	40305	40999	81304	4,9	5,0	10,0
20-24	38814	42728	81542	4,8	5,2	10,0
25-29	33890	38800	72690	4,2	4,8	8,9
30-34	32260	35490	67750	4,0	4,4	8,3
35-39	28879	31014	59893	3,5	3,8	7,3
40-44	29095	29431	58526	3,6	3,6	7,2
45-49	24216	21766	45982	3,0	2,7	5,6
50-54	19067	16268	35335	2,3	2,0	4,3
55-59	11000	9775	20775	1,3	1,2	2,5
60-64	8797	9020	17817	1,1	1,1	2,2
65-69	5838	5714	11552	0,7	0,7	1,4
70-74	4786	5436	10222	0,6	0,7	1,3
75 et +	4762	5797	10559	0,6	0,7	1,3
Non déclaré	613	564	1177	0,1	0,1	0,1
Grands groupes d'âges						
0-14	121833	117914	239747	15,0	14,5	29,5
15-59	257526	266271	523797	31,6	32,7	64,2
60 et +	24183	25967	50150	3,0	3,2	6,2
Non déclaré	613	564	1177	0,1	0,1	0,1
Total	404155	410716	814871	49,6	50,4	100,0

Figure 1 : Pyramide des âges de la population de la préfecture de Salé en 1994 et 2004

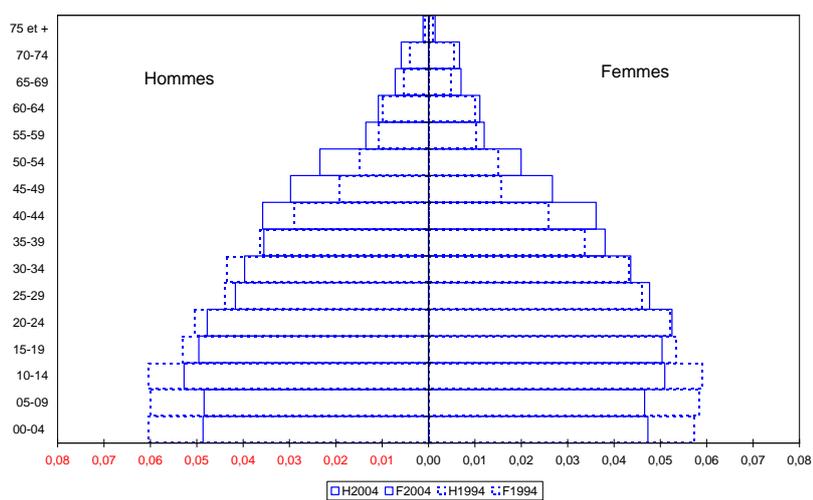


Figure 2 : Pyramide des âges de la population urbaine de la préfecture de Salé en 1994 et 2004

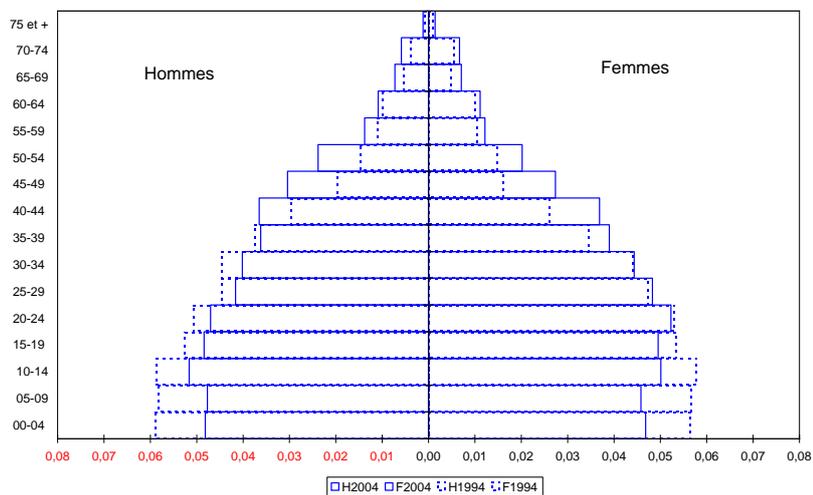
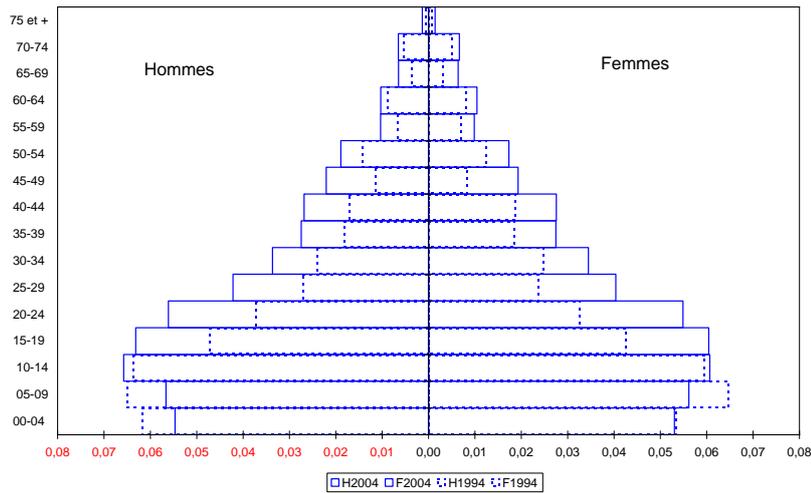


Figure 3 : Pyramide des âges de la population rurale de la préfecture de Salé en 1994 et 2004



La population de la préfecture est une population jeune mais qui reste affecté par la baisse de sa fécondité. Ses pyramides d'âges par milieu de résidence commencent à se rétrécir par la base et montre clairement cette baisse. C'est le début du vieillissement par la base. Par contre le vieillissement par le sommet ne tardera pas à venir avec l'arrivage et l'accumulation des personnes âgées dans les prochaines trente ou quarante années, vu la baisse de la mortalité que connaît la population.

4. La structure de la population par sexe, âge et état matrimonial

L'attitude de la population vis-à-vis du mariage, les dissolutions d'unions, les remariages sont conséquents en fait de tout un ensemble de causes socio- économiques dont les effets varient suivant le temps, les coutumes et les lieux géographiques. L'inverse n'est pas moins vrai. L'évolution de l'état matrimonial d'une population ne manque pas d'avoir des répercussions importantes sur sa situation socio-économique.

Tableau 5: Répartition (%) de la population de la préfecture âgée de 15 ans et plus selon le sexe, le milieu de résidence et l'état matrimonial en 1994 et 2004.

Etat matrimonial	Masculin		Féminin		Ensemble	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Urbain						
Célibataires	46,9	45,2	34,1	35,3	40,5	40,1
Mariés	51,7	53,4	54,1	53,0	52,9	53,2
Divorcés	0,6	0,7	8,4	3,2	4,5	2,0
Veufs	0,8	0,7	3,4	8,4	2,1	4,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rural						
Célibataires	43,8	45,8	30,1	34,1	37,2	40,1
Mariés	54,8	53,1	61,5	56,5	58,0	54,7
Divorcés	0,7	0,5	6,9	1,7	3,7	1,1
Veufs	0,7	0,6	1,5	7,6	1,1	4,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble						
Célibataires	46,7	45,2	33,8	35,3	40,3	40,1
Mariés	51,9	53,4	54,6	53,2	53,2	53,3
Divorcés	0,6	0,7	8,3	3,1	4,5	1,9
Veufs	0,8	0,7	3,3	8,4	2,0	4,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sur une population de 15 ans et plus de 573 947 personnes, 230 153 personnes se sont déclarées célibataires, soit un pourcentage de 40,1%, 45,2% pour les hommes et 35,3% pour les femmes. Ces pourcentages ont légèrement augmenté au cours de la dernière décennie mais pas pour le sexe masculin. Ils étaient respectivement de 40,3%, 46,7 % et 33,8% lors du recensement de 1994. Le nombre de personnes mariées s'élève à 305 914 personnes, en augmentation de 40,6% au cours des dix dernières années. Les effectifs de personnes veuves et divorcées sont respectivement de 26 402 et 10 905, ce qui correspond à des pourcentages de 4,6% et 1,9% de la population totale de 15 ans et plus en 2004 contre 2,0% et 4,5% respectivement en 1994.

Le phénomène du célibat est équitablement réparti entre le milieu urbain et le milieu rural. Le pourcentage des célibataires atteint 40,1% dans les deux milieux. Ces pourcentages étaient en 1994 de 40,5% dans le milieu urbain et 37,2% dans le milieu rural, enregistrant ainsi une augmentation au niveau du milieu rural et atteignant le niveau de l'urbain. Toutefois cette augmentation touche les filles du milieu rural plus que les garçons sans atteindre le niveau atteint par ces derniers, entraînant ainsi une légère élévation du pourcentage des filles célibataires au niveau de la préfecture.

Tableau 6 : Répartition proportionnelle de la population par sexe, âge et état matrimonial, 2004

Groupe d'ages	Sexe	Etat matrimonial				Total
		Célibataire	Marié	Divorcé	Veuf	
15-19	Masculin	99,35	0,60	0,00	0,04	100,00
	Féminin	91,74	8,01	0,22	0,03	100,00
	Total	95,51	4,34	0,12	0,03	100,00
20-24	Masculin	94,96	4,91	0,06	0,06	100,00
	Féminin	65,62	33,06	1,18	0,15	100,00
	Total	79,58	19,66	0,65	0,11	100,00
25-29	Masculin	72,75	26,81	0,40	0,04	100,00
	Féminin	42,23	55,07	2,29	0,41	100,00
	Total	56,46	41,89	1,41	0,24	100,00
30-34	Masculin	42,53	56,61	0,74	0,12	100,00
	Féminin	27,24	68,30	3,44	1,02	100,00
	Total	34,52	62,73	2,16	0,59	100,00
35-39	Masculin	21,36	77,40	1,10	0,15	100,00
	Féminin	17,50	76,17	4,29	2,04	100,00
	Total	19,36	76,76	2,75	1,13	100,00
40-44	Masculin	10,87	87,59	1,29	0,25	100,00
	Féminin	10,48	79,96	5,13	4,43	100,00
	Total	10,67	83,75	3,22	2,35	100,00
45-49	Masculin	5,35	93,01	1,28	0,36	100,00
	Féminin	6,74	78,66	5,90	8,70	100,00
	Total	6,01	86,22	3,47	4,31	100,00

Les proportions des célibataires diminuent évidemment au fur et à mesure qu'on avance en âge. Parallèlement, les proportions des mariés des deux sexes enregistrent une hausse continue jusqu'à 50 ans pour les hommes, alors qu'elles commencent à régresser à partir de 45 ans pour les femmes au profit essentiellement des veuves du fait qu'elles trouvent plus de difficultés à se remarier à cet âge.

Par ailleurs, l'entrée de plus en plus tardive en première union s'est encore renforcée au cours de la dernière décennie comme on peut le voir à travers l'évolution des proportions des célibataires aux jeunes âges présentées dans le tableau 7.

Le tableau 7 montre que la prolongation du célibat a touché aussi bien les deux sexes que les deux milieux de résidence. Les proportions des célibataires aux tranches d'âge 15 à 19 ans, 20 à 24 ans et 25 à 29 ans ont augmenté systématiquement au cours de la dernière décennie.

Et si le phénomène de la prolongation du célibat a été dans le passé surtout le fait du milieu urbain, ce phénomène gagne de plus en plus la campagne. A titre d'exemple, 56,1% des ruraux de sexe masculin âgés de 25 à 29 ans sont encore en état de célibat en 2004 contre 45,3% en 1994.

Figure 4 : Population de la préfecture selon le sexe, l'âge et l'état matrimonial, 2004

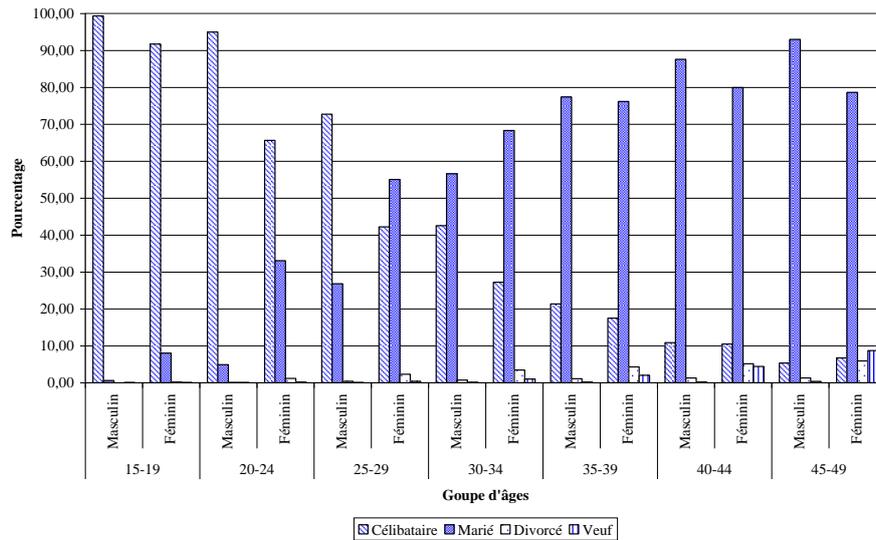


Tableau 7 : Pourcentage des célibataires à 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans par sexe et par milieu de résidence en 1994 et 2004

Milieu et Sexe	1994			2004		
	15-19	20-24	25-29	15-19	20-24	25-29
Urbain						
Masculin	99,2	93,2	70,4	99,4	95,6	74,0
Féminin	90,4	60,1	35,9	92,1	66,5	42,9
Total	94,7	76,0	52,3	95,7	80,3	57,3
Rural						
Masculin	98,9	86,4	45,3	99,0	87,8	56,1
Féminin	85,4	50,0	27,7	87,9	53,5	31,7
Total	92,5	69,4	37,1	93,5	70,9	44,2
Ensemble						
Masculin	99,2	92,7	68,9	99,4	95,0	72,8
Féminin	90,0	59,5	35,5	91,7	65,6	42,2
Total	94,6	75,6	51,5	95,5	79,6	56,5

Figure 5 : Pourcentage des célibataires de sexe masculin à 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans par milieu de résidence en 1994 et 2004

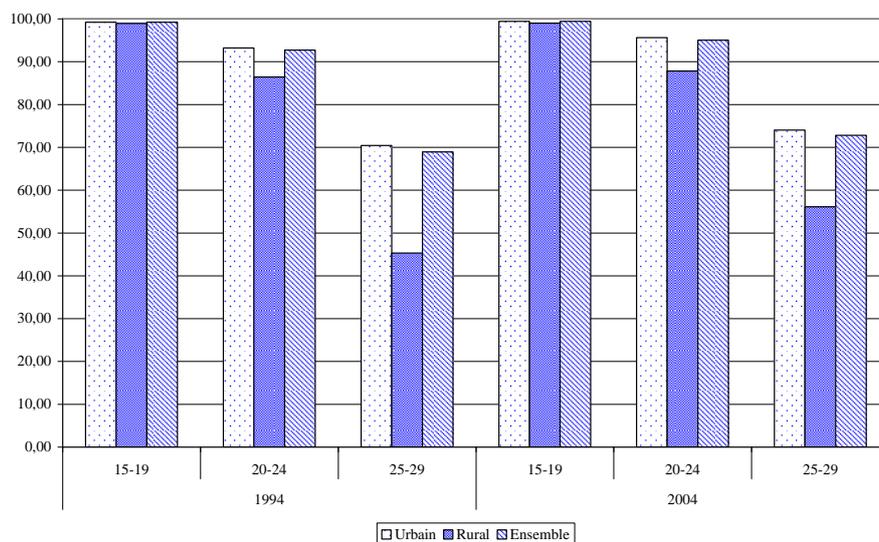


Figure 6 : Pourcentage des célibataires de sexe féminin à 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans par milieu de résidence en 1994 et 2004

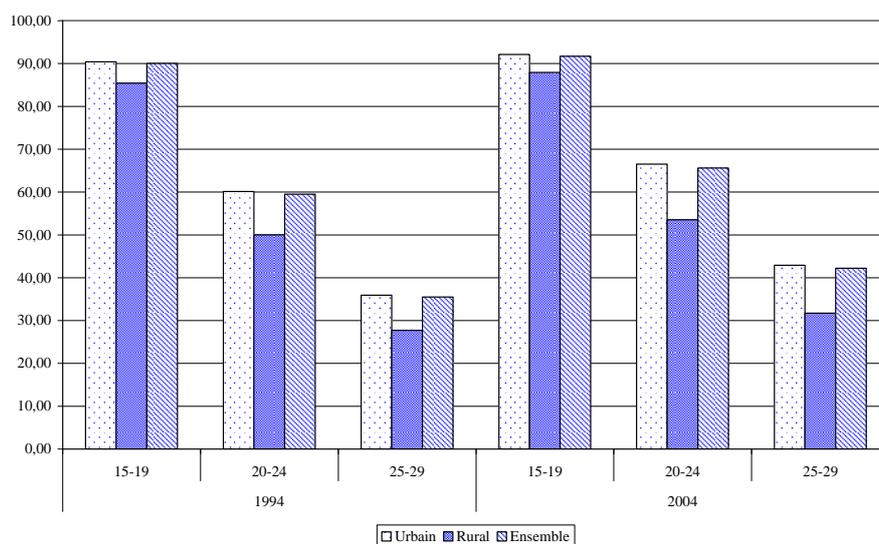


Figure 7 : Pourcentage des célibataires aux âges 15-19, 20-24 et 25-29 ans aux RGPH 1994 et 2004 par sexe en milieu urbain

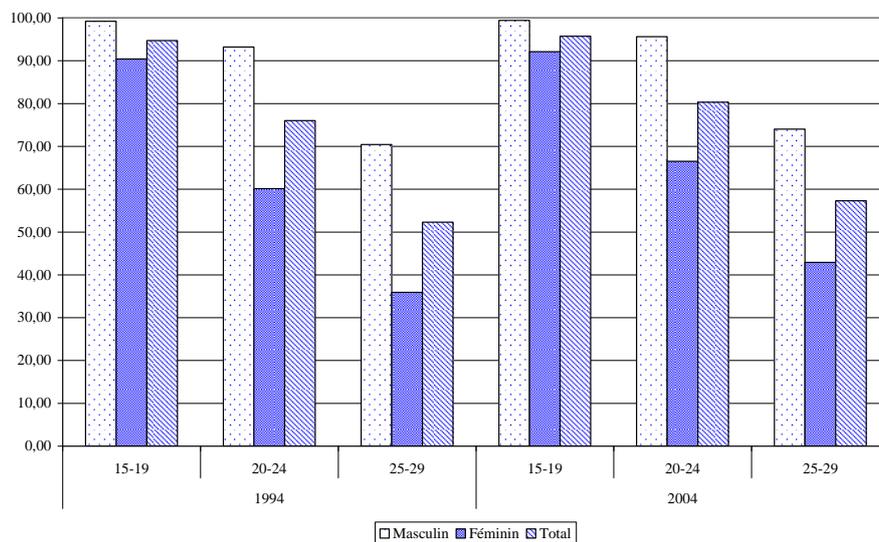
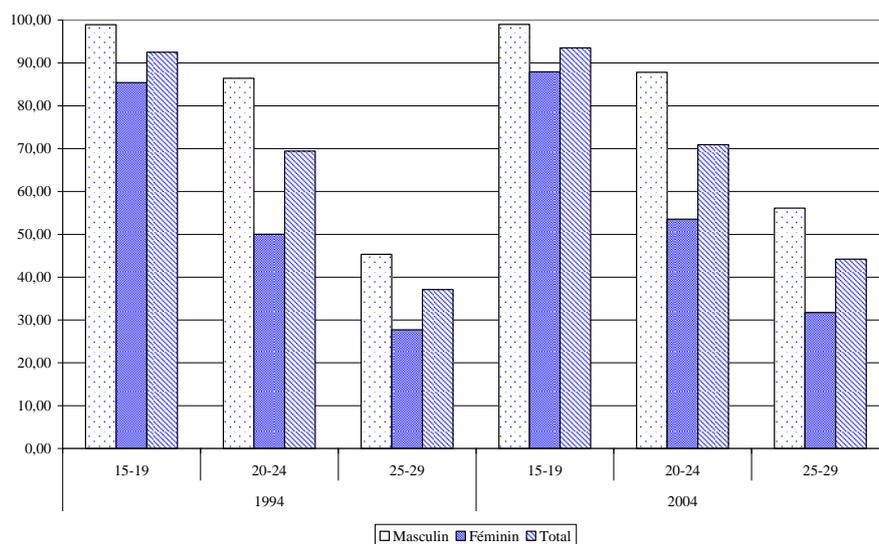


Figure 8 : Pourcentage des célibataires aux âges 15-19, 20-24 et 25-29 ans aux RGPH 1994 et 2004 par sexe en milieu rural



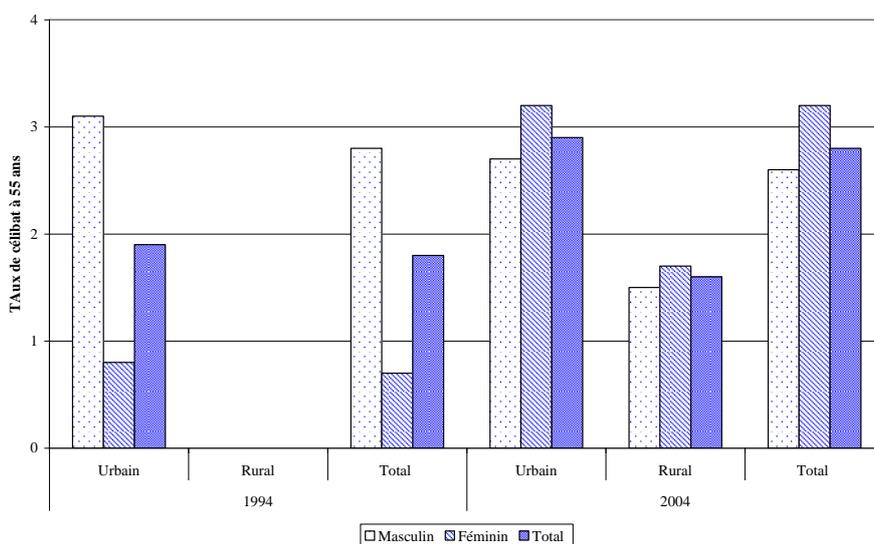
Par ailleurs, l'examen des proportions des célibataires à un âge avancé (55 ans), nous permet de voir comment a évolué l'intensité de la nuptialité à travers le temps.

En effet, le tableau 8 indique le taux de célibat à l'âge exact de 55 ans. Il s'agit ici approximativement du célibat définitif. L'intensité de ce phénomène a connu une légère augmentation entre les 2 recensements. Au niveau préfectoral, il est de 2,8% en 2004 contre 1,8% en 1994. Ce sont essentiellement les femmes qui ont contribué à cette augmentation avec 3,2% en 2004 contre 0,7% en 1994. Pour les hommes, ils ont respectivement enregistré une baisse de leur taux passant de 2,8% en 1994 à 2,6% en 2004. Ceci étant, il s'agit là de générations nées vers 1950 et qui n'ont pas été très touchées par les transformations en cours dans les attitudes des jeunes générations vis-à-vis de la nuptialité. L'intensité du célibat définitif ira certainement en augmentation à l'avenir.

Tableau 8 : Taux de célibat à 55 ans par sexe et milieu de résidence en 1994 et 2004

Sexe	1994			2004			
	Milieu	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin		3,1	0,0	2,8	2,7	1,5	2,6
Féminin		0,8	0,0	0,7	3,2	1,7	3,2
Total		1,9	0,0	1,8	2,9	1,6	2,8

Figure 9 : Taux de célibat à 55 ans par sexe et milieu de résidence en 1994 et 2004



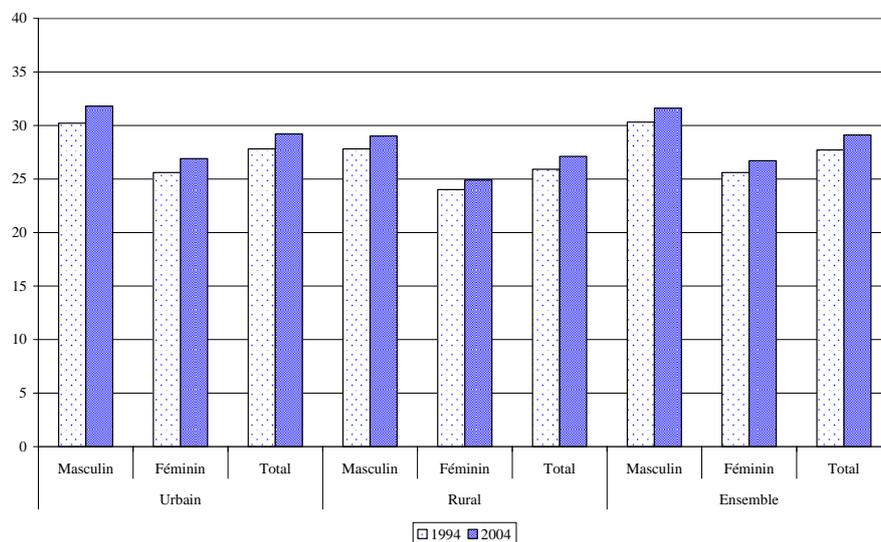
Enfin, l'âge moyen au premier mariage a connu une augmentation sensible au cours des 10 dernières années comme le montre le tableau 9 qui donne les niveaux de cet indice par sexe et par milieu de résidence.

Tableau 9 : Age moyen au premier mariage par sexe et par milieu de résidence 1994-2004

Sexe et milieu	1994	2004
Urbain		
Masculin	30,2	31,8
Féminin	25,6	26,9
Total	27,8	29,2
Rural		
Masculin	27,8	29,0
Féminin	24,0	24,9
Total	25,9	27,1
Ensemble		
Masculin	30,3	31,6
Féminin	25,6	26,7
Total	27,7	29,1

Au niveau préfectoral, l'âge moyen au premier mariage a connu une augmentation de plus d'un point depuis 1994 et ceci, aussi bien dans le milieu urbain que dans le milieu rural. De 27,7 ans en 1994 pour les 2 sexes réunis, l'âge au premier mariage s'est élevé à 29,1 ans en 2004 avec une augmentation par sexe, passant de 30,3 ans à 31,6 ans pour les hommes et de 25,6 ans à 26,7 ans pour les femmes. Une évolution analogue est constatée au niveau des 2 milieux de résidence : urbain et rural.

Figure 10 : Age moyen au premier mariage en 1994 et 2004 selon le sexe et le milieu de résidence



5. Les niveaux de fécondité

L'indice synthétique de fécondité représente les niveaux de fécondité actuels et donne le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme ayant subi les niveaux de fécondité de l'année indiquée. Cet indice permet d'étudier la variation des niveaux de la fécondité au cours du temps.

Le tableau 10, donnant l'évolution des taux de fécondité par âge et des indices synthétiques de fécondité entre 1994 et 2004, montre qu'entre 1994 et 2004, cet indice a connu une baisse de 3,0 à 2,1 enfants par femme. L'intensité de la baisse est plus accentuée en milieu rural (38,3%) qu'en milieu urbain (27,6%) où les niveaux de fécondité avaient déjà sensiblement régressé dans le passé.

Tableau 10: Taux (%) et indices synthétiques de fécondité (ISF) en 1994 et 2004 par milieu de résidence

Milieu	Urbain		Rural		Ensemble	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
G. âges						
15-19	25,9	13,2	39,5	24,4	26,9	14,1
20-24	101,3	74,7	139,2	132,7	103,5	78,7
25-29	137,5	109,3	191,5	144,3	140,1	111,3
30-34	135,4	112,5	202,7	139,3	139,1	113,9
35-39	103,8	69,9	200,0	88,1	108,8	70,7
40-44	46,5	25,0	108,1	41,3	50,6	25,8
45-49	32,6	7,2	60,0	19,7	34,0	7,8
ISF	2,9	2,1	4,7	2,9	3,0	2,1

L'analyse des taux de fécondité par âge, démontre que la baisse de la fécondité entre les 2 derniers recensements a eu lieu à tous les âges des femmes et aux niveaux des deux milieux de résidence, mais à un rythme plus accéléré après 25 ans pour les femmes rurales (Figures 11 à 13).

Figure 11 : Taux de fécondité générale en 1994 et 2004, Milieu urbain

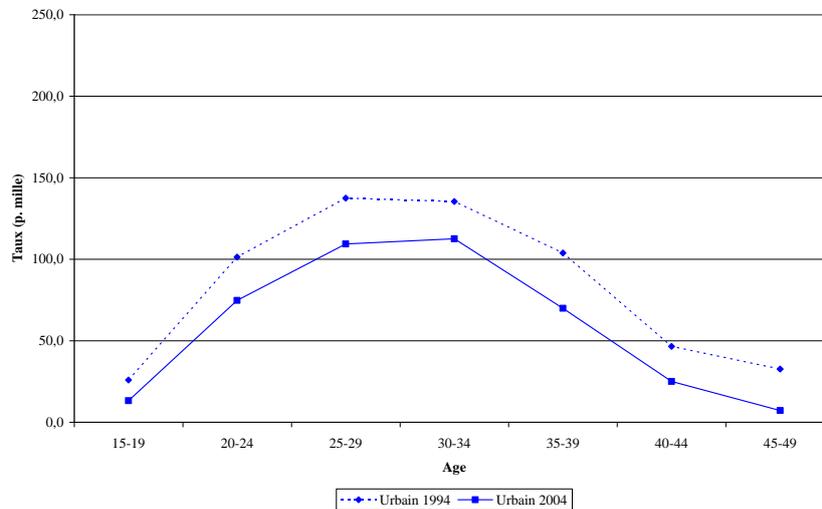


Figure 12 : Taux de fécondité générale en 1994 et 2004, Milieu rural

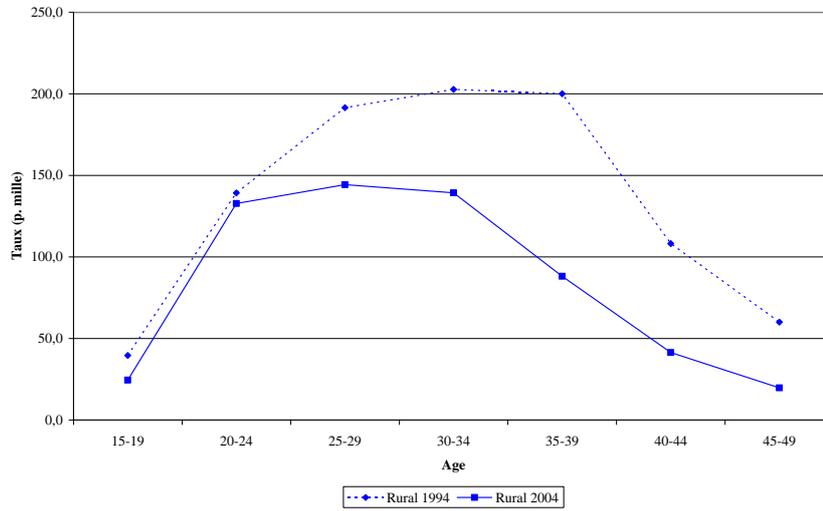
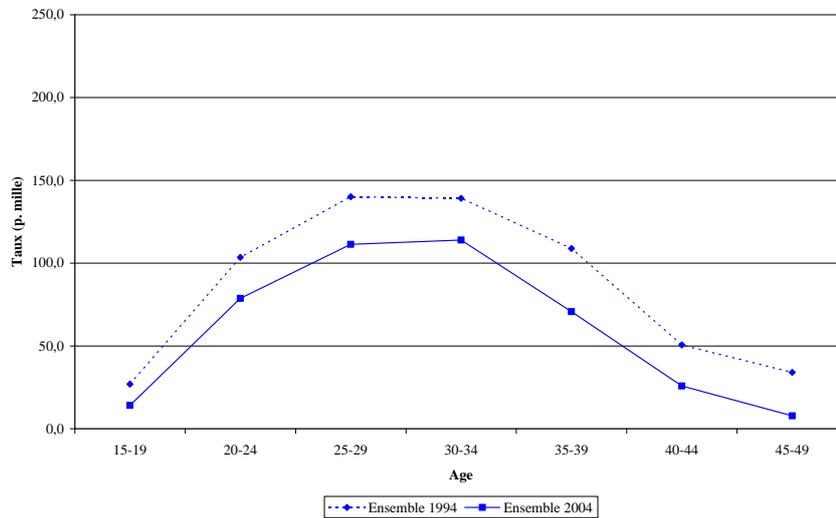


Figure 13 : Taux de fécondité générale en 1994 et 2004, Ensemble de la préfecture.



Chapitre II : **L'alphabétisation et la scolarisation**

1. L'aptitude à lire et à écrire

La mesure de l'aptitude de la population à la lecture et à l'écriture, se fait d'habitude moyennant le taux d'analphabétisme, ou son complément le taux d'alphabétisation, et ne se réfère qu'à la population âgée de 10 ans et plus².

1.1. L'analphabétisme selon le sexe et l'âge

En 2004, le taux d'analphabétisme s'élève à 29,9% (32,2% dans la région). Cela concerne près de 197 477 personnes sur un total de 659 478 personnes âgées d'au moins dix ans. Ce niveau est relativement bas, et enregistre une baisse continue et régulière de la fréquence des personnes analphabètes. Cette baisse concerne aussi bien les hommes que les femmes.

Parmi les femmes, on trouve près de 4 femmes analphabètes sur dix (40,0%) en 2004. Elles restent ainsi dans une situation moins favorable par rapport aux hommes, dont le taux est presque deux hommes analphabètes sur dix (19,7%).

Tableau 11 : Taux d'analphabétisme de la population de 10 ans et plus selon le sexe en 1994 et 2004

Sexe	1994	2004
Masculin	27,4	19,7
Féminin	52,4	40,0
Ensemble	39,9	29,9

² Est considérée comme alphabétisée, toute personne "capable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne". Par conséquent, une personne ne sachant lire et écrire que des chiffres, que son nom ou qu'une expression rituelle apprise par coeur est considérée comme analphabète. Cette catégorie englobe aussi toute personne sachant lire mais ne sachant pas écrire.

Le taux d'analphabétisme augmente, plus ou moins, régulièrement avec l'âge pour atteindre son maximum chez les générations âgées de 80 à 84 ans en 2004 (Figures 15 à 17). Ceci étant, on compte encore des proportions non négligeables d'analphabètes parmi les jeunes générations âgées de 10 à 14 ans et de 15 à 24 ans révolus en 2004; soit 4,2% et 16,0% respectivement, soit moins qu'au niveau régional, 6,6% et 14,1% respectivement. Là aussi, comme le montre la figure 15, la situation des femmes est plus préoccupante que celle des hommes, soit respectivement 5,0% et 21,6% contre 3,4% et 10,0%, soit moins important qu'au niveau régional avec respectivement 8,6% et 19,1% contre 4,6% et 9,0%. Ainsi, même aux jeunes âges, d'importantes différences sont relevées entre les deux sexes. En effet, le taux d'analphabétisme chez les filles de moins de 25 ans est plus que deux fois plus important que chez les garçons, soit 16,1% contre 7,7%.

Toutefois, une amélioration est enregistrée aussi bien pour les deux sexes qu'au niveau de l'ensemble des groupes d'âges. Les personnes âgées de 35-49 ans ont été concernées par une amélioration de leur alphabétisation mais de moindre importance comparativement aux autres groupes d'âges; soit une perte de seulement 8 points contre 16 points pour les groupes d'âges 10-14 ans et 50 ans et plus, 14,8 points pour les 25-34 ans et 10 points pour les 15-24 ans par rapport au recensement de 1994.

Figure 14 : Evolution du taux d'analphabétisme par sexe entre 1994 et 2004

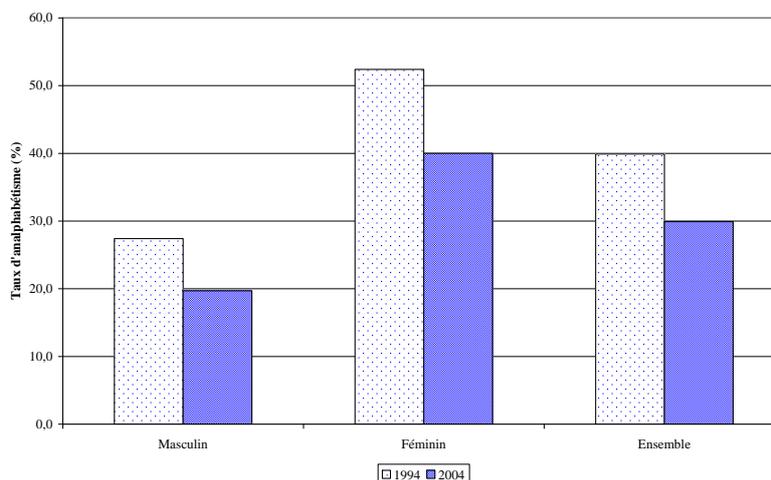


Tableau 12 : Taux d'analphabétisme de la population de 10 ans et plus selon le milieu de résidence, le sexe et l'âge en 2004

Groupes d'âges	Urbain			Rural			Total		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
10-14	2,4	2,9	2,6	15,2	29,6	22,1	3,4	5,0	4,2
15-19	5,9	11,1	8,5	26,3	56,7	41,2	7,6	14,7	11,2
20-24	9,9	24,7	17,7	42,6	77,0	59,5	12,5	28,3	20,8
25-29	11,9	30,7	22,0	48,8	84,0	65,9	14,4	33,7	24,7
30-34	14,0	36,2	25,6	46,6	87,4	67,1	15,9	38,9	27,9
35-39	18,1	46,0	32,6	56,6	92,2	73,9	20,1	48,1	34,6
40-44	25,1	55,1	40,2	68,4	94,4	81,3	27,2	57,0	42,2
45-49	26,3	57,5	41,1	66,1	94,4	79,3	28,1	59,2	42,8
50-54	27,2	63,2	43,7	62,1	95,6	78,5	29,0	65,0	45,6
55-59	33,1	71,8	51,3	72,8	97,2	84,9	35,1	73,2	53,0
60-64	45,9	85,6	66,0	85,3	99,5	92,5	48,4	86,5	67,7
65-69	54,1	91,0	72,4	87,0	98,9	92,8	56,1	91,5	73,6
70-74	65,9	95,7	81,8	90,7	98,9	94,9	67,8	95,9	82,8
75-79	68,8	96,3	82,4	90,5	98,6	94,2	70,5	96,4	83,3
80-84	75,1	97,5	88,5	92,3	98,9	96,3	76,6	97,6	89,2
85-89	68,0	89,4	79,4	92,3	93,5	92,9	69,8	89,7	80,3
90-94	70,2	92,9	84,6	93,1	94,7	94,0	72,0	93,0	85,2
95&+	65,5	80,4	73,2	75,0	85,0	79,5	66,0	80,6	73,5
Total	17,8	37,7	27,9	45,6	74,2	59,6	15,8	32,5	24,2

Figure 15 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge en 2004.
Milieu urbain

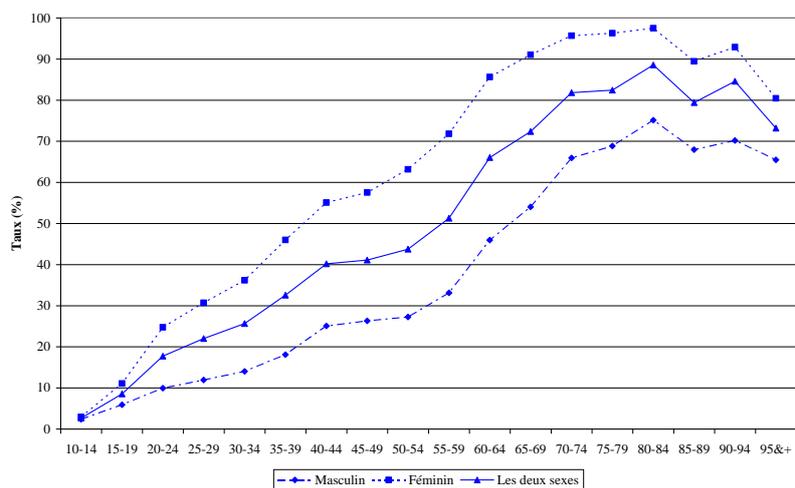


Figure 16 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge en 2004.
Milieu rural

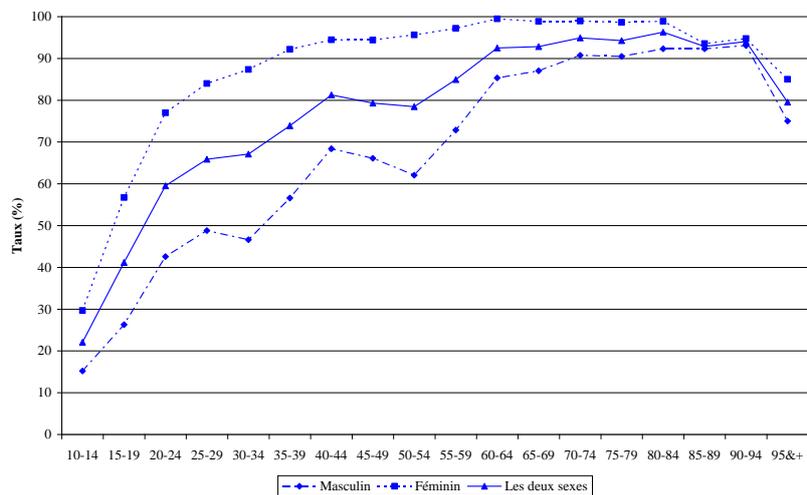
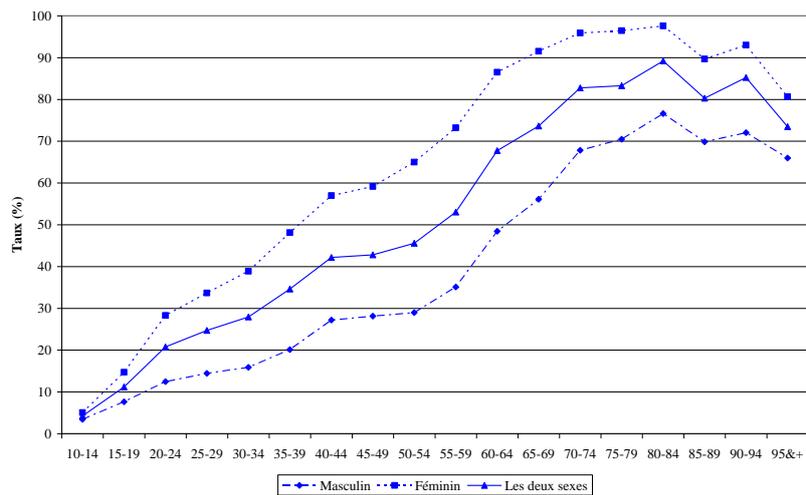


Figure 17 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge en 2004.
Les deux milieux



**Tableau 13 : Evolution du taux d'analphabétisme
(en %) selon les grands groupes d'âges et le sexe de
1994 à 2004**

Groupes d'âges	Masculin		Féminin		Ensemble		Baisse du taux d'analphabétisme		
	1994	2004	1994	2004	1994	2004	Masc.	Fém.	Ens.
Urbain									
10-14	10,5	2,4	21,0	2,9	15,7	2,6	-8,1	-18,1	-13,1
15-24	13,9	7,9	31,7	18,1	23,0	13,2	-6,0	-13,6	-9,8
25-34	23,2	13,0	53,4	33,3	38,8	23,8	-10,2	-20,1	-15,0
35-49	29,2	23,0	63,7	52,3	45,5	37,7	-6,2	-11,4	-7,8
50 et +	58,8	41,7	93,1	78,6	76,1	59,7	-17,1	-14,5	-16,4
Total	24,7	17,8	49,7	37,7	37,2	27,9	-6,9	-12,0	-9,3
Rural									
10-14	45,8	15,2	79,1	29,6	61,9	22,1	-30,6	-49,5	-39,8
15-24	54,1	33,9	85,0	66,3	68,7	49,8	-20,2	-18,7	-18,9
25-34	67,3	47,8	95,5	85,6	81,1	66,4	-19,5	-9,9	-14,7
35-49	73,6	63,3	97,4	93,6	85,4	78,0	-10,3	-3,8	-7,4
50 et +	85,8	77,6	98,7	97,5	92,1	87,5	-8,2	-1,2	-4,6
Total	62,4	45,6	89,7	74,2	75,6	59,6	-16,8	-15,5	-16,0
Ensemble									
10-14	14,0	3,4	26,5	5,0	20,2	4,2	-10,6	-21,5	-16,0
15-24	17,0	10,0	35,2	21,6	26,3	16,0	-7,0	-13,6	-10,3
25-34	25,7	15,1	55,6	36,2	41,1	26,3	-10,6	-19,4	-14,8
35-49	31,5	25,0	65,6	54,2	47,7	39,6	-6,5	-11,4	-8,1
50 et +	60,9	43,7	93,5	79,7	77,4	61,4	-17,2	-13,8	-16,0
Total	27,4	19,7	52,4	40,0	39,9	29,9	-7,7	-12,4	-10,0

1.2. L'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence

Les habitants des campagnes connaissent un taux d'analphabétisme plus que deux fois supérieur à celui des citadins; soit respectivement 59,6% et 27,9%. L'amélioration de cet indicateur depuis le recensement de 1994 a été importante, soit un point de moins chaque année pour les deux sexes et plus d'un point et demi de moins chaque année pour les femmes rurales. L'analphabétisme des hommes a moins baissé du fait que son niveau est déjà faible, relativement.

La baisse enregistrée durant cette période a fait que le seuil des cinquante pour cent a été franchi pour atteindre 40% d'analphabètes, soit quatre femmes rurales sur dix demeurent encore analphabètes.

Tableau 14 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence en 1994 et 2004

Milieu	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Hommes	24,7	62,4	27,4	17,8	45,6	19,7
Femmes	49,7	89,7	52,4	37,7	74,2	40
Ensemble	37,2	75,6	39,9	27,9	59,6	29,9

Figure 18 : Taux d'analphabétisme selon le sexe par milieu de résidence en 1994 et 2004.

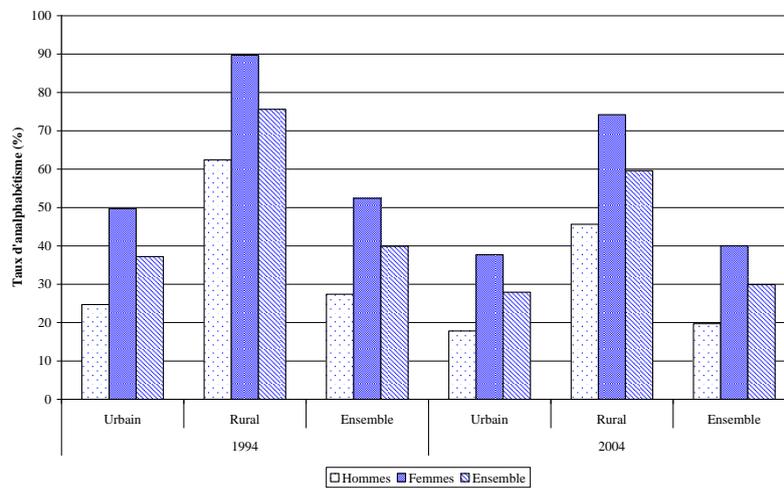
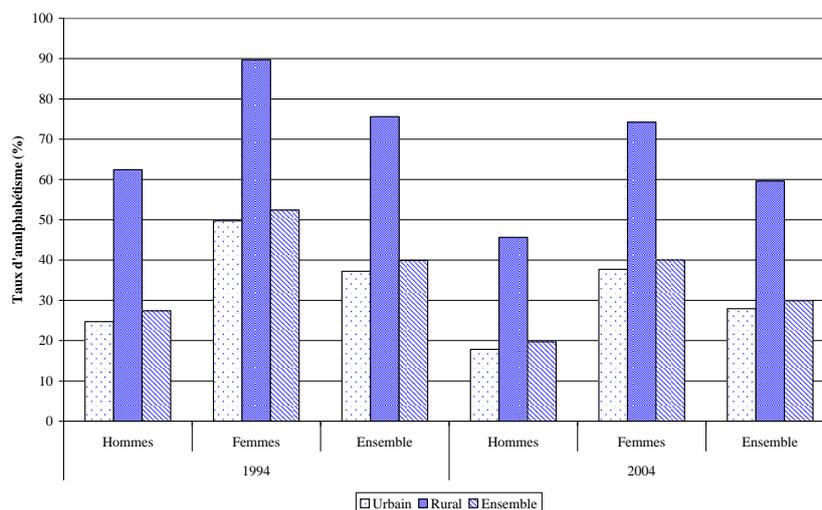


Figure 19 : Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence par sexe en 1994 et 2004.



1.3. La connaissance des langues

Le tableau 15 montre que le phénomène du bilinguisme (Arabe et Français), parmi la population alphabétisée, est une réalité dans la préfecture de Salé. Parmi les personnes alphabétisées, plus que la moitié (58,1%) lit et écrit l'Arabe et le Français, et 28,2% connaît l'Arabe uniquement.

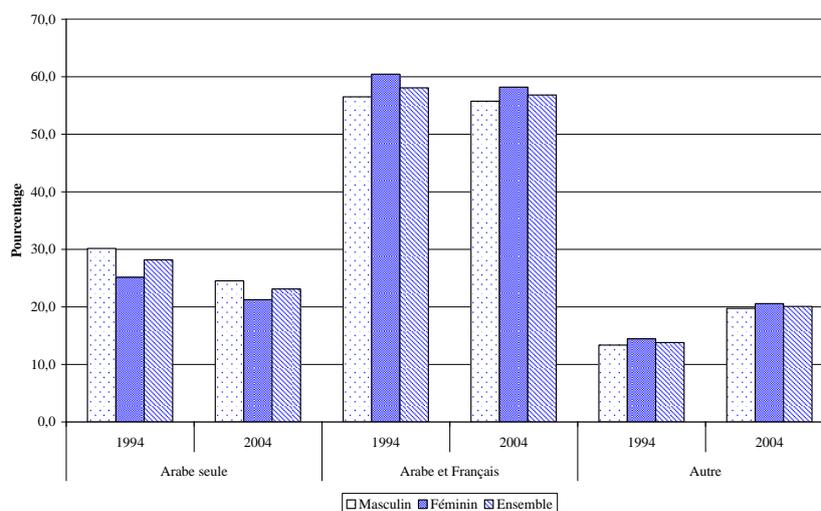
En milieu urbain, la proportion des personnes bilingues parmi celles qui savent lire et écrire l'Arabe et le Français passe à 57,1% et celle des personnes monolingues, à 22,2%. Ce qui montre une prépondérance du bilinguisme parmi les personnes alphabétisées dans le milieu urbain. Le monolinguisme et le bilinguisme est presque en équilibre en milieu rural, où on enregistre, 46,2% pour les personnes monolingues contre 48,2% pour les personnes bilingues.

La connaissance de langues en plus de l'Arabe et du Français est un phénomène plutôt urbain (20,3% des personnes alphabétisées). En milieu rural cette proportion est trop faible; près de 5,5%.

Tableau 15 : Répartition de la population alphabétisée (en %) selon la connaissance des langues par sexe en 1994 et 2004

Sexe	Langues lues et écrites			Total
	Arabe seule	Arabe et Français	Autres ³	
1994				
Masculin	24,5	55,8	19,7	100
Féminin	21,3	58,2	20,6	100
Ensemble	23,1	56,8	20,1	100
2004				
Masculin	30,1	56,5	13,3	100
Féminin	25,1	60,4	14,4	100
Ensemble	28,2	58,1	13,8	100

Figure 20 : Répartition de la population alphabétisée (en %) selon la connaissance des langues par sexe en 1994 et 2004



³ Autres: (Arabe + Français + d'autres langues) ou (Arabe + d'autres langues sans le Français) ou (D'autres langues)

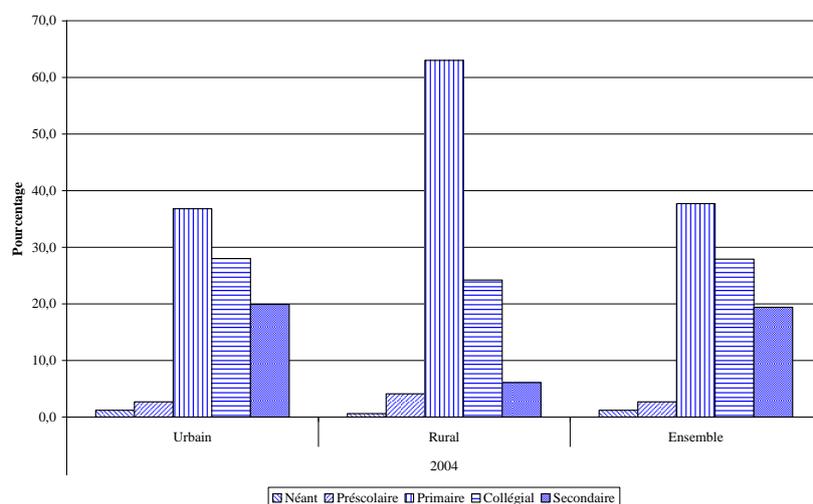
La répartition des personnes alphabétisées selon le niveau d'étude atteint montre des caractéristiques plus au moins attendues aux niveaux des deux milieux de résidence, à savoir une prédominance des personnes du niveau de l'enseignement primaire dans le rural (63,0% en milieu rural et 36,8% en milieu urbain), suivies des personnes du niveau collégial (24,2% et 28,0% respectivement). Viennent ensuite celles de niveau secondaire (6,1% et 19,9% respectivement) et enfin celles poursuivant des études supérieures (2,1% et 11,4% respectivement).

Toutefois, en milieu rural, la part des personnes sachant lire et écrire se déclarant sans niveau scolaire est de 0,6% contre 1,2% dans le milieu urbain. Ces pourcentages représentent 96 et 5345 personnes respectivement dans les milieux rural et urbain.

Tableau 16 : Répartition (en %) de la population alphabétisée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2004

Niveau d'étude	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	1,2	0,6	1,2
Préscolaire	2,7	4,1	2,7
Primaire	36,8	63,0	37,7
Collégial	28,0	24,2	27,9
Secondaire	19,9	6,1	19,4
Supérieur	11,4	2,1	11,1
Total	100,0	100,1	100,0

Figure 21 : Répartition (en %) de la population alphabétisée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 1994 et 2004



2. La population scolarisée

La population scolarisée, à savoir celle fréquentant un établissement d'enseignement ou de formation, est évaluée en 2004 à 205 481 personnes dont 95,5% réside en milieu urbain et 4,5% en milieu rural. Elle est répartie en 51,2% de sexe masculin et 48,8 % de sexe féminin.

Tableau 17 : Population scolarisée (en %) selon le sexe et le milieu de résidence en 2004

	Milieu		
Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
% Ligne			
Masculin	94,9	5,1	100,0
Féminin	96,1	3,9	100,0
Total	95,5	4,5	100,0
% colonne			
Masculin	50,9	57,7	51,2
Féminin	49,1	42,3	48,8
Total	100,0	100,0	100,0

La répartition de la population scolarisée selon le niveau d'étude montre (Tableau 18) que plus d'une personne sur deux suit un enseignement primaire, presque une personne sur quatre suit un enseignement collégial et un peu plus d'une personne sur vingt, un enseignement préscolaire, plus d'une personne sur dix, un enseignement secondaire, et plus d'une personne sur vingt, un enseignement supérieur.

Tableau 18 : Répartition (en %) de la population scolarisée selon le niveau d'étude et le sexe en 2004

Niveau d'étude	Masculin		Féminin		Ensemble	
	% Ligne	% colonne	% Ligne	% colonne	% Ligne	% Colonne
Préscolaire	51,6	5,8	48,4	5,7	100	5,8
Primaire	51,8	52,4	48,2	51,0	100	51,7
Collégial	50,8	24,1	49,2	24,5	100	24,3
Secondaire	51,2	12,7	48,8	12,7	100	12,7
Supérieur	46,2	5,0	53,8	6,1	100	5,6
Total	51,2	100,0	48,8	100,0	100	100,0

On notera que cette structure est pratiquement la même chez les hommes que chez les femmes. Toutefois, les personnes de sexe masculin demeurent sur-représentées à tous les niveaux d'étude, sauf les niveaux collégial et supérieur, sans qu'il ait une grande différence entre les deux sexes, soit 0,4 et 1,1 points de différence en faveur des filles.

La répartition selon le milieu de résidence montre que plus de 9 personnes scolarisées sur dix résident en milieu urbain, soit 9,5 exactement. A chaque niveau d'étude on relève une très faible représentativité du milieu rural par rapport au milieu urbain. L'importance de la population urbaine par rapport à la population rurale explique cette différence entre les deux milieux.

La population rurale scolarisée passe d'un maximum de 6,6% au niveau primaire à un minimum de 0,2% au niveau préscolaire. Au niveau collégial, on compte presque trois personnes du rural sur cent personnes scolarisées contre presque 97 de l'urbain. Le préscolaire est presque inexistant dans le milieu rural.

Tableau 19 : Répartition de la population scolarisée
(en %) par milieu de résidence et par niveau
d'enseignement en 2004

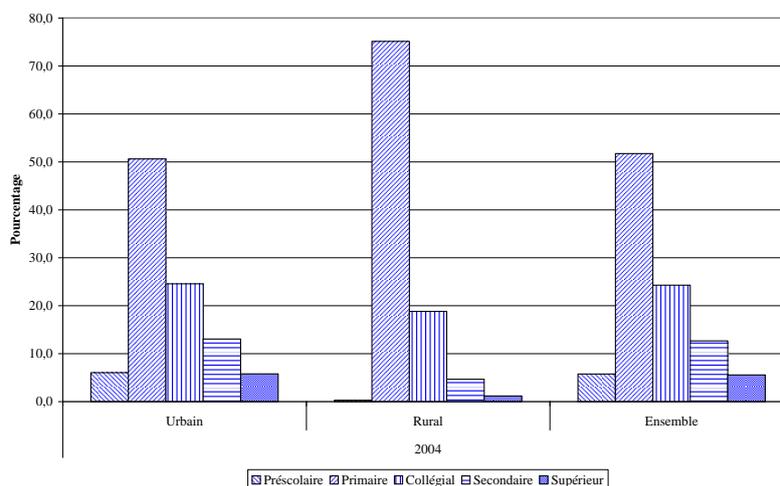
Niveau d'étude	Urbain	Rural	Ensemble
Préscolaire	99,8	0,2	100,0
Primaire	93,4	6,6	100,0
Collégial	96,5	3,5	100,0
Secondaire	98,3	1,7	100,0
Supérieur	99,0	1,0	100,0
Ensemble	95,5	4,5	100,0

La répartition des personnes scolarisées selon le niveau d'étude montre certaines similitudes entre les deux milieux de résidence avec une prédominance des personnes suivant un enseignement primaire ou collégial (ex-fondamental) (75,2% en milieu urbain et 93,9 % en milieu rural), suivies des personnes du niveau secondaire (13,0% et 4,7% respectivement). Viennent ensuite celles de niveau supérieur (5,8% et 1,2% respectivement) et enfin celles poursuivant des études préscolaires (6,0% et 0,3% respectivement).

Tableau 20 : Répartition (en %) de la population
scolarisée selon le niveau d'étude et le milieu de
résidence en 2004

Niveau d'étude	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Préscolaire	6,0	0,3	5,8
Primaire	50,6	75,1	51,7
Collégial	24,6	18,8	24,3
Secondaire	13,0	4,7	12,7
Supérieur	5,8	1,2	5,6
Total	100	100	100

Figure 22 : Répartition (en %) de la population scolarisée selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2004



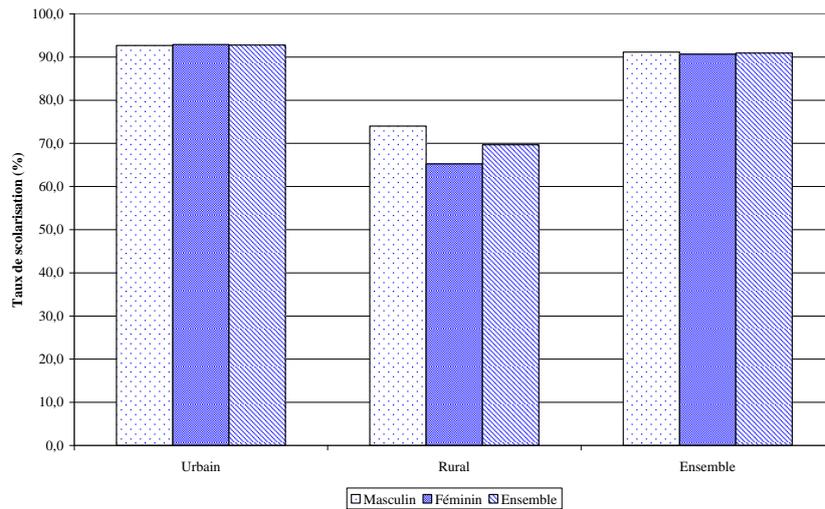
Toutefois, en milieu rural les enseignements secondaire et supérieur ne concernent que 5,9% des personnes scolarisées (contre 18,8% en milieu urbain); et c'est surtout l'enseignement primaire et collégial qui y prédomine avec plus de 9 personnes sur dix (93,9%), contre un peu plus de 7 personnes sur dix en milieu urbain (75,2%).

Mais ce retard du milieu rural dans le domaine de l'enseignement secondaire et supérieur ne peut être évalué à sa juste valeur qu'en se référant à des indicateurs plus pertinents tels que le taux de scolarisation de la population dont le calcul pour le groupe d'âges 7-12 ans selon le sexe et la résidence en 2004 est donné au tableau 21.

Tableau 21 : Taux de scolarisation de la population âgée de 7 à 12 ans en 2004 selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	92,7	74,0	91,1
Féminin	92,9	65,2	90,6
Ensemble	92,8	69,6	90,9

Figure 23 : Taux de scolarisation de la population âgée de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence, 2004



Il ressort du tableau 21 que presque neuf enfants sur dix âgés entre 7 et 12 ans au moment du Recensement (Septembre 2004), soit 6-11 ans au début de l'année scolaire 2003-2004, étaient inscrits à l'école, soit 90,9%. Le niveau de ce taux, qui malgré tous, demeure en deçà des aspirations d'une couverture complète, peut être expliqué par la faiblesse de la scolarisation des enfants en milieu rural (69,6%) et surtout des filles qui atteignent à peine les deux tiers (65,2%).

En milieu urbain, ce taux est relativement satisfaisant puisque plus de 9 enfants sur dix (92,8%) âgés entre 7 et 12 ans ont été scolarisés. Ce niveau concerne aussi bien les filles que les garçons avec un taux de scolarisation de presque 93% pour chacun des deux sexes.

3. La population non scolarisée

Une autre manière d'appréhender le niveau culturel de la population est d'examiner les caractéristiques des personnes non scolarisées. Il s'agit de personnes qui, au moment du recensement de 2004, ne fréquentaient aucun établissement d'enseignement ou de formation.

En 2004, cette population s'élève à 511 580 personnes, soit près de 62% de l'ensemble de la population de la préfecture de Salé. Cet effectif est réparti entre 93,2% en milieu urbain, soit 476 564 personnes et 6,8% en milieu rural, soit 35 016 personnes. Cette population non scolarisée est composée de 48,8% de personnes de sexe masculin et 51,2% de personne de sexe féminin. Parmi les femmes non scolarisées, 51,4 % n'ont aucun niveau de formation contre 25,7 % parmi les hommes.

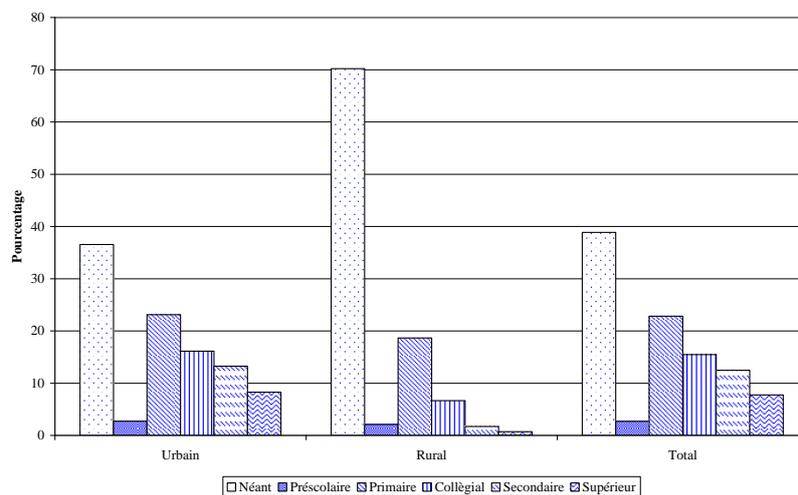
La répartition de la population non scolarisée âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude montre qu'un peu moins de 4 personnes sur dix n'ont aucun niveau de formation, mais 58,5% a un niveau au moins égal au primaire.

En milieu urbain, un peu moins des deux tiers (60,8%) de la population non scolarisée âgée de dix ans et plus disposent d'un niveau d'étude au moins égal au primaire. Cette proportion n'est que de 27,7% en milieu rural.

Tableau 22 : Population non scolarisée, âgée de 10 ans et plus, selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2004

Niveau scolaire	Urbain	Rural	Total	Niveau scolaire	Urbain	Rural	Total
Néant	87,6	12,4	100,0	Néant	36,5	70,2	38,8
Préscolaire	94,6	5,4	100,0	Préscolaire	2,7	2,1	2,7
Primaire	94,4	5,6	100,0	Primaire	23,1	18,7	22,8
Collégial	97,1	2,9	100,0	Collégial	16,1	6,6	15,5
Secondaire	99,1	0,9	100,0	Secondaire	13,2	1,7	12,5
Supérieur	99,4	0,6	100,0	Supérieur	8,3	0,7	7,7
Total	93,2	6,8	100,0	Total	100,0	100,0	100,0

Figure 24 : Population non scolarisée âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude en 2004



Chapitre III : **L'activité économique**

1. Participation à l'activité économique

Le présent chapitre abordera les caractéristiques socio-économiques de la population en procédant d'abord à des comparaisons des niveaux d'activité entre milieux de résidence et entre les sexes. Ensuite en s'intéressant aux structures professionnelles et économiques de la population active⁴.

1.1. Le type et le niveau d'activité

Sur un total de 814 871 de personnes recensées⁵, 37,6% des personnes sont actives (306 770) et 62,4% de personnes sont inactives (508 101). Cette population active s'est accrue durant les dix dernières années de 74 329 personnes. Elle était de 232 441 actifs en 1994, enregistrant ainsi un taux d'accroissement relatif de 32%.

La population active est à prédominance masculine puisque sur dix personnes actives, on compte un peu moins de trois femmes. En revanche, il y a une forte présence féminine parmi les personnes inactives; soit plus de six femmes sur dix personnes inactives (63,4%).

La répartition de la population active selon le milieu de résidence montre que la population active de la préfecture de Salé est à majorité citadine (93,5%). Cette situation concerne aussi bien les hommes (presque 93%) que les femmes (95,2%).

⁴ La population active est constituée de la population active occupée formée par l'ensemble des personnes âgées de 7 ans et plus qui travaillent au moment du recensement. Et de la population active en chômage qui comprend toutes les personnes âgées de 15 ans et plus, qui ne travaillent pas au moment du recensement et qui sont à la recherche d'un emploi. Par contre, la population inactive comprend toutes les personnes qui, au moment du recensement, ne travaillent pas et qui ne sont pas à la recherche d'un emploi. Il s'agit notamment des femmes au foyer, des écoliers, des retraités, des rentiers, des malades ou infirmes, etc.

⁵ Population comptée à part non comprise.

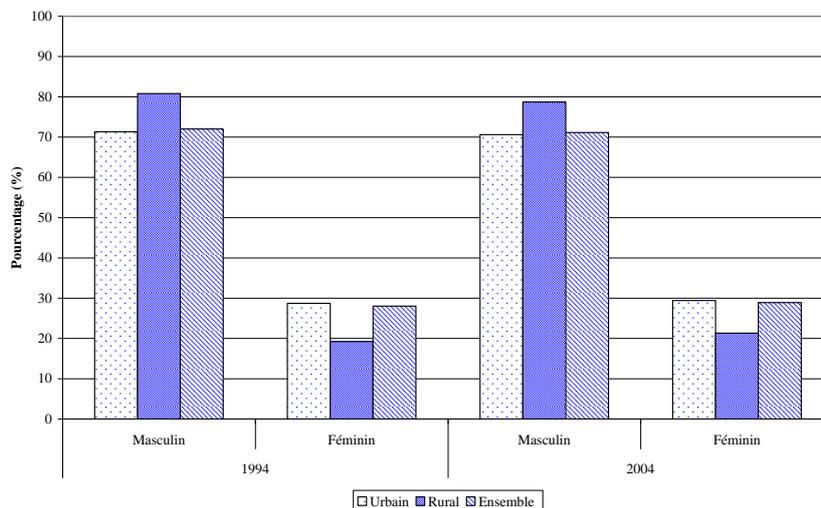
Tableau 23 : Population selon le sexe, le milieu de résidence et le type d'activité en 1994 et 2004

	1994			2004		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
Milieu urbain						
Ensemble des actifs	154218	61951	216267	202556	84399	286955
Ensemble des inactifs	137862	228899	366663	174079	299852	473931
Total	292080	290850	582930	376635	384251	760886
Milieu rural						
Ensemble des actifs	13082	3102	16174	15597	4218	19815
Ensemble des inactifs	11508	19878	31396	11923	22247	34170
Total	24590	22980	47570	27520	26465	53985
Les deux milieux						
Ensemble des actifs	167300	65053	232441	218153	88617	306770
Ensemble des inactifs	149370	248777	398059	186002	322099	508101
Total	316670	313830	630500	404155	410716	814871

Tableau 24 : Répartition (en %) de la population active selon le sexe et le milieu de résidence en 1994 et 2004

Milieu de résidence	1994			2004		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Urbain	71,3	28,7	100,0	70,6	29,4	100,0
Rural	80,8	19,2	100,0	78,7	21,3	100,0
Ensemble	72,0	28,0	100,0	71,1	28,9	100,0

Figure 25 : Répartition (en %) de la population active selon le sexe et le milieu de résidence, 1994 et 2004



1.2. Le taux d'activité

En 2004, près de quatre personnes sur dix sont actives⁶, soit 37,6% (38,5% au niveau de la région). Ce rapport dépasse la moitié pour les hommes, soit 54% (54,8% au niveau de la région) et reste relativement faible pour les femmes, soit 21,6% (22,7% au niveau de la région). Le niveau de l'activité féminine varie d'un milieu de résidence à l'autre mais la primauté de l'emploi masculin est presque partout. En effet, plus d'un homme sur deux est actif et ce quel que soit le milieu de résidence, alors que pour les femmes, ce rapport est de moins de deux femmes sur dix en milieu rural. En milieu urbain, il excède légèrement deux femmes sur dix.

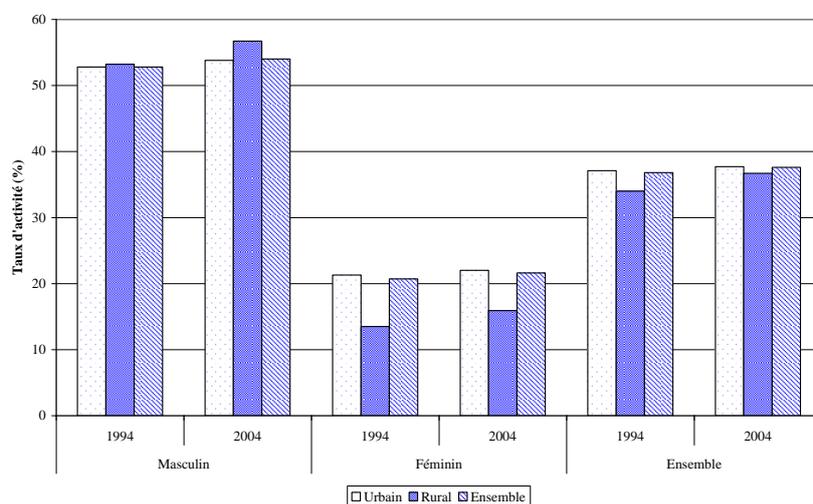
Le taux d'activité en milieu urbain (37,7%) est légèrement supérieur à celui du milieu rural (36,7%); soit une différence d'un point. Cette différence est relativement plus importante pour les femmes que pour les hommes, soit 6 points contre 3 points respectivement. Ces derniers, au contraire, enregistrent un taux d'activité plus important en milieu rural qu'en milieu urbain (56,7% contre 53,8% respectivement).

⁶ Le taux d'activité est le rapport de la population active à la population totale

Tableau 25 : Taux d'activité selon le sexe et le milieu de résidence en 1994 et 2004

Milieu de résidence	Masculin		Féminin		Ensemble	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Urbain	52,8	53,8	21,3	22,0	37,1	37,7
Rural	53,2	56,7	13,5	15,9	34,0	36,7
Ensemble	52,8	54,0	20,7	21,6	36,8	37,6

Figure 26 : Taux d'activité selon le sexe et le milieu de résidence, 1994 et 2004



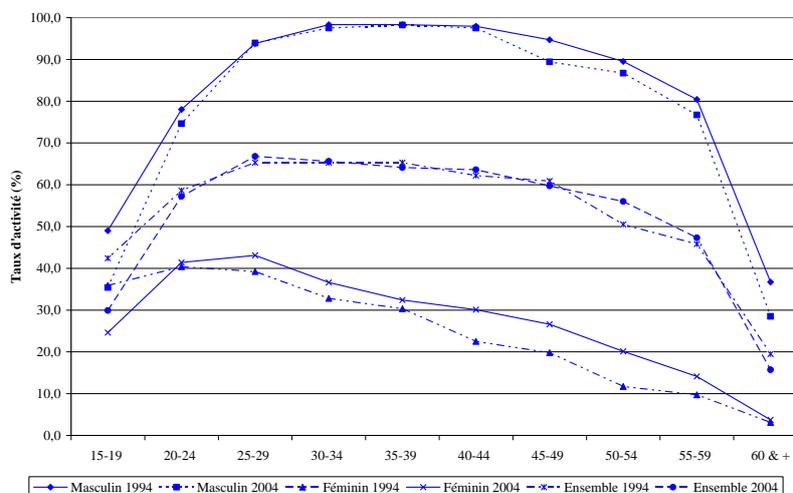
En 2004, le taux d'activité a enregistré une légère augmentation par rapport à 1994, soit moins d'un point en plus. Cette augmentation a concerné les hommes, les femmes et les deux milieux de résidence. Toutefois, la plus forte augmentation de cet indicateur a été enregistrée chez les hommes du milieu rural.

Le taux d'activité selon l'âge part d'un minimum aux jeunes âges (moins de 20 ans), connaît une ascension importante après 20 ans pour se stabiliser aux âges de forte activité (30-45 ans), avant d'entamer une baisse d'abord lente jusqu'à l'âge de la retraite (60 ans), puis très rapide au-delà.

Tableau 26 : Taux d'activité selon l'âge et le sexe en 1994 et 2004

Groupe d'âges	Masculin		Féminin		Ensemble	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
15-19	49,0	35,4	35,9	24,6	42,4	29,9
20-24	78,0	74,6	40,4	41,4	58,6	57,2
25-29	93,8	93,9	39,2	43,1	65,3	66,8
30-34	98,3	97,5	32,8	36,6	65,3	65,6
35-39	98,3	98,2	30,3	32,4	65,3	64,1
40-44	97,9	97,5	22,5	30,1	62,2	63,6
45-49	94,7	89,4	19,8	26,6	60,9	59,7
50-54	89,5	86,7	11,7	20,1	50,5	56
55-59	80,4	76,7	9,7	14,1	45,8	47,3
60 & +	36,7	28,5	3,1	3,7	19,5	15,7

Figure 27 : Taux d'activité selon l'âge et le sexe, 1994 et 2004



Ce schéma global d'évolution est fortement influencé par le calendrier et le faible niveau de l'activité féminine qui amorce une baisse du taux d'activité féminine dès 30 ans. Chez les hommes, déjà à moins de 20 ans plus de trois personnes sur dix sont actives (35,4%). Ce niveau dépasse 9 personnes sur 10 entre 25 et 45 ans et baisse à 3 personnes après 60 ans.

Comparés à 1994, les taux d'activité en 2004 sont légèrement plus élevés à partir de 25 ans et jusqu'à 60 ans et un peu plus faibles au-delà de cet âge. Chez les hommes, les taux d'activités en 2004 sont moins élevés qu'en 1994 pour tous les âges. Par contre chez les femmes, les taux d'activités de 2004 sont partout supérieurs à ceux de 1994 si on fait abstraction du taux d'activité à moins de 20 ans.

2. La structure professionnelle de la population active

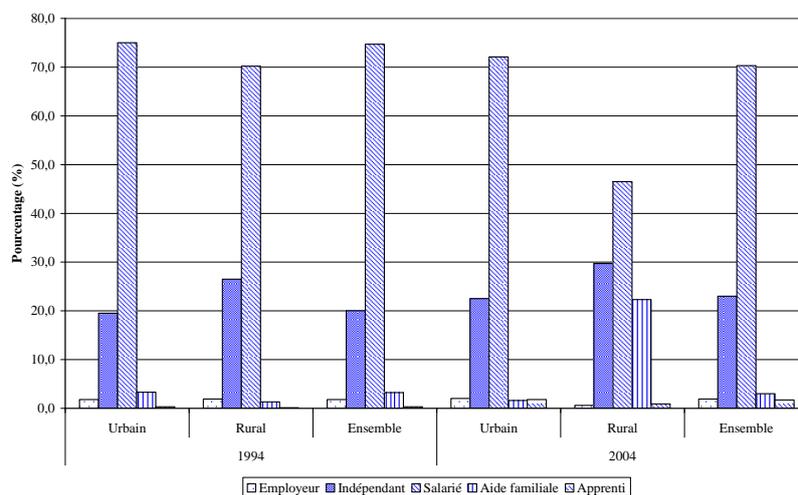
Le tableau 27 donnant la répartition des actifs selon la situation dans la profession, montre que le salariat prédomine au niveau de la préfecture puisqu'il concerne plus de sept actifs sur dix (70,3%). La prépondérance de ce statut est légèrement plus importante en milieu urbain où 72,1% des actifs sont salariés.

Les indépendants constituent au niveau préfectoral moins du quart de la population active (23,0%); mais ce statut est beaucoup plus présent en milieu rural. Il concerne 29,7% d'actifs contre 22,5% en milieu urbain. Par ailleurs, le statut d'aide familiale est plutôt rural avec 22,3% d'actifs contre seulement 1,6% en milieu urbain.

Tableau 27 : Population active selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%) en 1994 et 2004

Situation dans la profession	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Employeur	1,8	1,9	1,8	2,0	0,6	1,9
Indépendant	19,5	26,5	20,0	22,5	29,7	23,0
Salarié	75,0	70,2	74,7	72,1	46,5	70,3
Aide familiale	3,3	1,3	3,2	1,6	22,3	3,0
Apprenti	0,3	0,1	0,3	1,8	0,9	1,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Figure 28 : Population active selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%) en 1994 et 2004



Chapitre IV :
Ménages et caractéristiques des
chefs de ménages

1. Les ménages

1.1. L'effectif des ménages

En 2004, le nombre de ménages recensés s'élève à 168 497. Comparé à l'effectif obtenu dix ans plus tôt au recensement de 1994, qui était de 115 683, il se dégage une augmentation annuelle moyenne de quelques 5 280 ménages. Cette augmentation est due essentiellement à la croissance démographique que connaît la préfecture de Salé.

Selon le milieu de résidence, 159 910 ménages sont dénombrés dans le milieu urbain et 8 587 ménages dans le milieu rural. Ainsi, et à l'image de la population, les ménages de la préfecture sont en majorité citadins (94,9%). Déjà en 1994, 94,5% des ménages de la préfecture résidaient en milieu urbain.

1.2. La taille des ménages

En termes de personnes, les citadins représentent en 2004 un peu plus de 93,4% de l'ensemble de la population. Par contre en termes de ménages, cette proportion est d'un 1 point et demi supérieure. Les personnes résidentes en milieu rural représentent 6,6%, alors qu'en terme de ménages, elles ne représentent que 5,1%. Cette différence entre le milieu urbain et le milieu rural s'explique essentiellement par les différences entre les tailles des ménages urbains et ruraux. Ces dernières comptant en moyenne presque une personne et demi en plus par rapport aux premières.

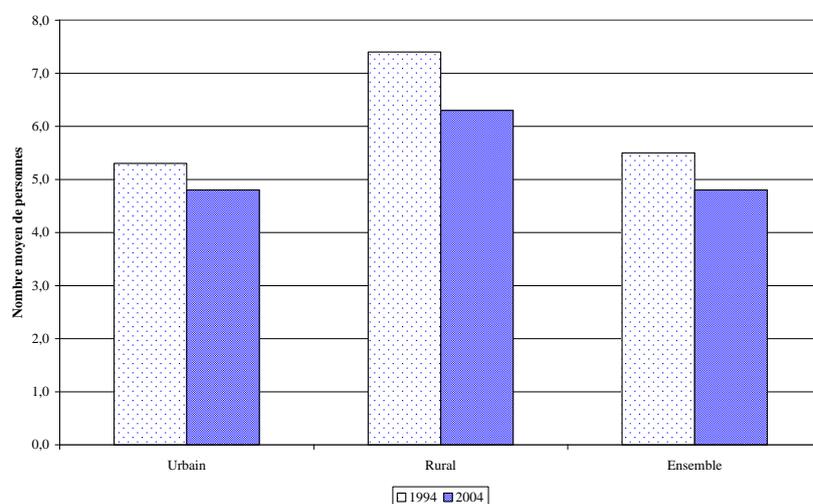
En effet, le ménage de la préfecture est composé en moyenne de 4,8 personnes. En milieu rural, cette taille s'élève à 6,3 personnes et en milieu urbain elle n'est que de 4,8 personnes.

Depuis 1994, la taille des ménages de la préfecture a un peu baissé, soit environ 0,7. Mais cette faible baisse cache des évolutions différentes selon le milieu de résidence. Durant la période 1994-2004, il y a eu une baisse de la taille des ménages ruraux passant de 7,4 à 6,3 personnes et de celle des ménages urbains de 5,3 à 4,8 personnes.

Tableau 28 : Taille moyenne des ménages par milieu de résidence en 1994 et 2004

Milieu de résidence	1994	2004
Urbain	5,3	4,8
Rural	7,4	6,3
Ensemble	5,5	4,8

Figure 29 : Taille moyenne des ménages par milieu de résidence en 1994 et 2004.



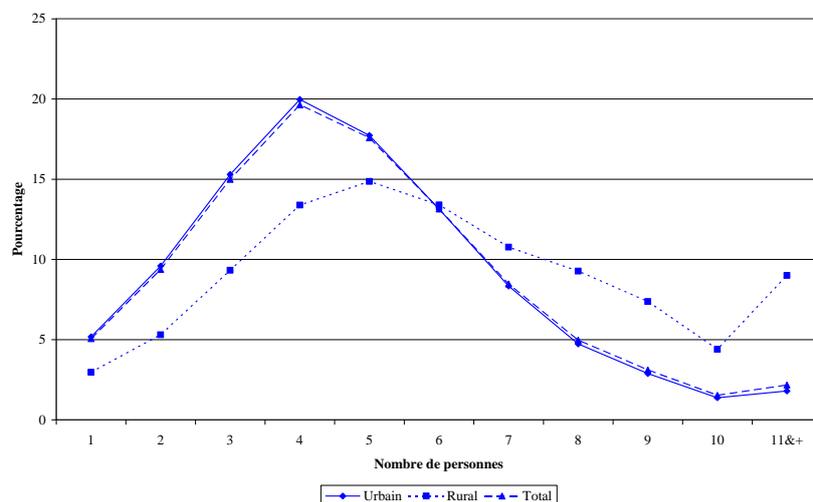
La répartition des ménages selon le nombre de personnes dans le ménage montre au niveau préfectoral un point modal au niveau des ménages de 4 personnes (Tableau 29). L'accroissement de la courbe commence à partir des ménages d'une personne jusqu'aux ménages de quatre personnes pour décroître ensuite, avec cependant une reprise au niveau des ménages à 10 personnes et plus, due essentiellement au regroupement des ménages de tailles supérieures ou égales à dix (Figure 30). Ainsi on compte presque autant de ménages de tailles supérieures à quatre que de ménages de tailles inférieures ou égales à quatre; soit respectivement 49,1% et 50,9 %.

Selon le milieu de résidence, les ménages ruraux sont relativement de plus grandes tailles que les ménages urbains. En effet, la figure 30 montre que la courbe relative au milieu urbain qui se situe au dessus de celle du milieu rural entre 1 et 5 personnes, passe au dessous au-delà de cette taille. La proportion des ménages comptant au plus quatre personnes s'élève ainsi à 31% et 50,1% respectivement en milieu rural et en milieu urbain. Autrement dit, moins du tiers des ménages ruraux ont une taille inférieure ou égale à 4 personnes et ce au moment où la moitié des ménages urbains compte quatre personnes au plus.

Tableau 29 : Ménages selon le nombre de personnes dans le ménage et le milieu de résidence en 2004

Nombre de personnes	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
1 personne	5,2	3,0	5,1
2 personnes	9,6	5,3	9,4
3 personnes	15,3	9,3	15,0
4 personnes	20,0	13,4	19,6
5 personnes	17,7	14,9	17,6
6 personnes	13,1	13,4	13,1
7 personnes	8,3	10,8	8,5
8 personnes	4,7	9,3	5,0
9 personnes	2,9	7,4	3,1
10 personnes & +	3,2	13,4	3,7
Total	100,0	100,0	100,0

Figure 30 : Ménages (en%) selon le nombre de personnes dans le ménage et le milieu de résidence en 2004



2. Les caractéristiques des chefs de ménages

2.1. L'âge et le sexe

Au niveau préfectoral près d'un ménage sur sept (14,1%) est dirigé par une femme. Ce rapport est légèrement plus élevé en milieu urbain (14,4%) qu'en milieu rural (9,1%). En effet, la pyramide des âges des chefs de ménages de la préfecture reflète clairement la prépondérance des hommes à tous les âges, et ce quel que soit le milieu de résidence (Figures 32 à 35). Mais la comparaison entre la pyramide urbaine et la pyramide rurale montre que les femmes chefs de ménages sont relativement mieux représentées en milieu urbain qu'en milieu rural et à tous les âges.

Aussi, et malgré la longévité des femmes, leur part parmi les chefs de ménages aux âges élevés est moins accentuée que celle des hommes. Et d'une manière générale, les femmes chefs de ménages sont généralement plus âgées que les hommes chefs de ménages. Ces derniers sont âgés en moyenne de 46,8 ans contre 53,1 ans pour les premières (Tableau 30 et Figure 34).

Tableau 30 : Chefs de ménages selon le groupe d'âges et le sexe en 2004

Groupe d'âges	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14	0,0	0,0	0,0
15-19	0,2	0,2	0,2
20-24	1,3	1,4	1,3
25-29	5,5	3,4	5,2
30-34	11,0	5,4	10,2
35-39	14,3	8,0	13,4
40-44	17,0	11,7	16,2
45-49	15,4	13,0	15,1
50-54	12,5	13,3	12,6
55-59	7,4	10,7	7,8
60-64	5,8	11,5	6,6
65-69	3,8	7,9	4,4
70-74	3,0	7,5	3,7
75-79	1,3	2,7	1,5
80-84	0,7	2,1	0,9
85-89	0,2	0,5	0,3
90-94	0,1	0,3	0,2
95&+	0,3	0,3	0,3
Total	100,0	100,0	100,0

Figure 31 : Chefs de ménages selon le groupe d'âges et le sexe en 2004

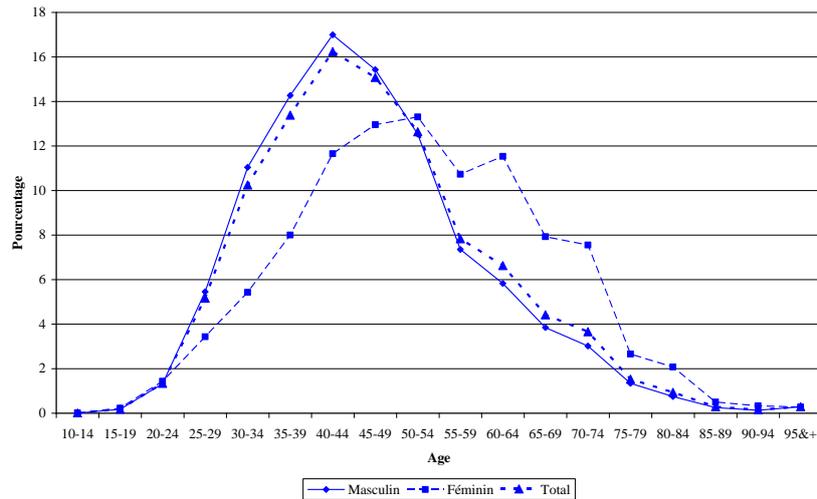


Figure 32 : Pyramide des âges des chefs de ménages urbains en 2004

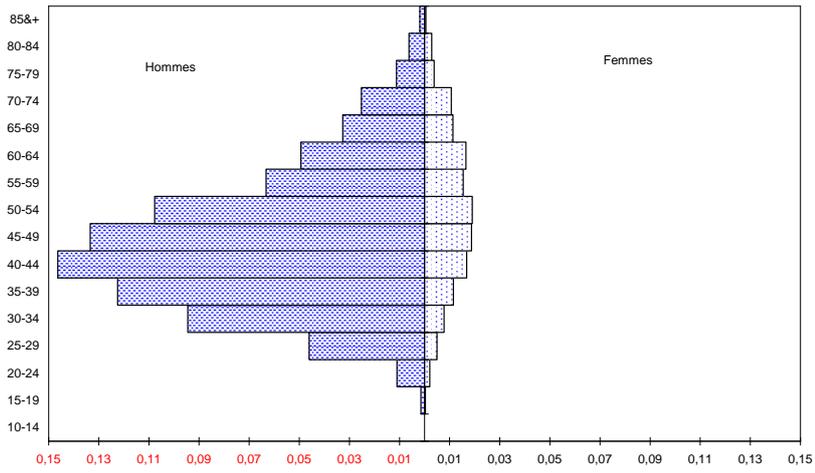


Figure 33 : Pyramide des âges des chefs de ménages ruraux en 2004

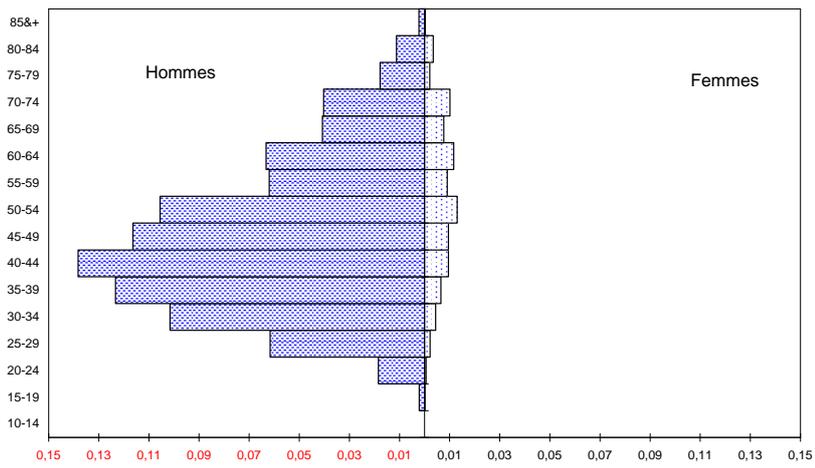
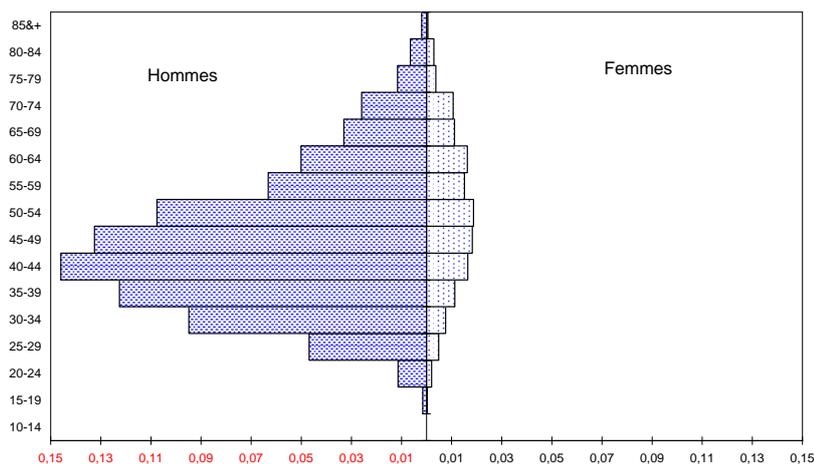


Figure 34 : Pyramide des âges des chefs de ménages de la préfecture en 2004



2.2. Le degré d'alphabétisation des chefs de ménages

Le taux d'analphabétisme chez les chefs de ménages s'élève à 36,6%. Soit un niveau supérieur à celui de la population de la préfecture dans son ensemble (32,2%). Cette différence s'explique essentiellement par une structure par âges beaucoup plus vieille chez les chefs de ménages que chez la population totale de la préfecture, et ce du fait que le taux d'analphabétisme augmente avec l'âge, car ce sont les anciennes générations qui n'ont pas bénéficiés de la scolarisation et de l'alphabétisation.

Selon le milieu de résidence, on trouve que 70,9% de chef de ménages analphabètes en milieu rural et 34,7% en milieu urbain. Dans ce dernier milieu, 28,8% des hommes chefs de ménages sont analphabètes contre 70,3% de femmes chefs de ménages. Mais c'est surtout en milieu rural que l'on observe les taux les plus inquiétants avec respectivement 68,5% et 95,1% d'hommes et de femmes analphabètes, soit presque neuf femmes chefs de ménages sur dix sont analphabètes.

Tableau 31 : Taux d'analphabétisme des chefs de ménages selon le sexe et le milieu de résidence en 2004

Milieu de résidence	2004		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	28,8	70,3	34,7
Rural	68,5	95,1	70,9
Ensemble	30,9	71,1	36,6

2.3. Le niveau d'instruction des chefs de ménages

Au niveau préfectoral, près de quatre chefs de ménages sur dix ont un niveau de formation fondamental (39,9%). Ce rapport s'élève à plus de quatre chefs de ménages sur dix (40,6%) en milieu urbain, et de plus d'un chef de ménage sur quatre (26,6%) en milieu rural.

Ce niveau d'instruction en milieu rural, relativement bas, s'explique en partie par la précarité de la situation de la femme rurale vis-à-vis de l'instruction. Ainsi, seules 0,4% des femmes chefs de ménages ont atteint un degré de formation dépassant le niveau fondamental.

Tableau 32 : Chefs de ménage selon le niveau d'étude, le milieu de résidence et le sexe en 2004

Niveau scolaire	Urbain			Rural			Total		
	Mas.	Fém.	Total	Mas.	Fém.	Total	Mas.	Fém.	Total
Néant	29,4	70,6	35,4	67,9	94,8	70,3	31,5	71,4	37,1
Préscolaire	7,2	1,0	6,3	4,7	0,3	4,3	7,0	0,9	6,2
Primaire	24,6	12,4	22,8	20,0	3,1	18,4	24,3	12,1	22,6
Collégial	12,3	6,6	11,5	4,1	1,5	3,9	11,8	6,4	11,1
Secondaire	16,1	5,9	14,7	2,2	0,4	2,1	15,4	5,7	14,0
Supérieur	10,4	3,6	9,4	1,1	0,0	1,0	9,9	3,4	9,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Figure 35 : Chefs de ménage selon le niveau d'étude et le sexe en milieu urbain en 2004

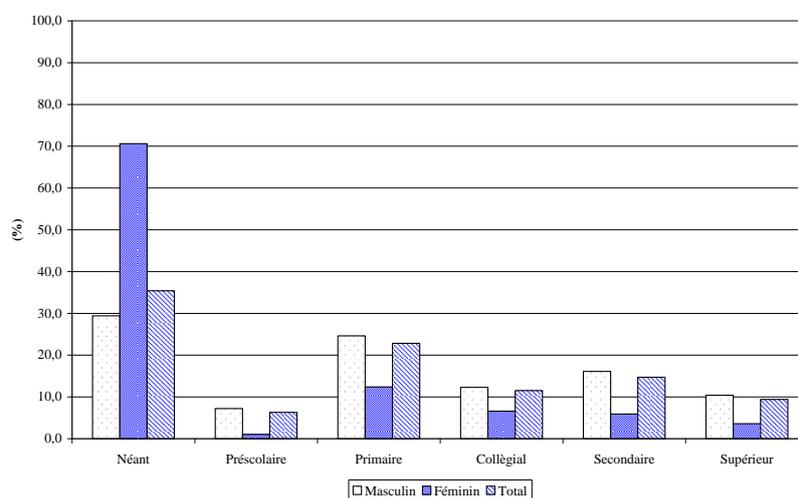


Figure 36 : Chefs de ménage selon le niveau d'étude et le sexe en milieu rural en 2004

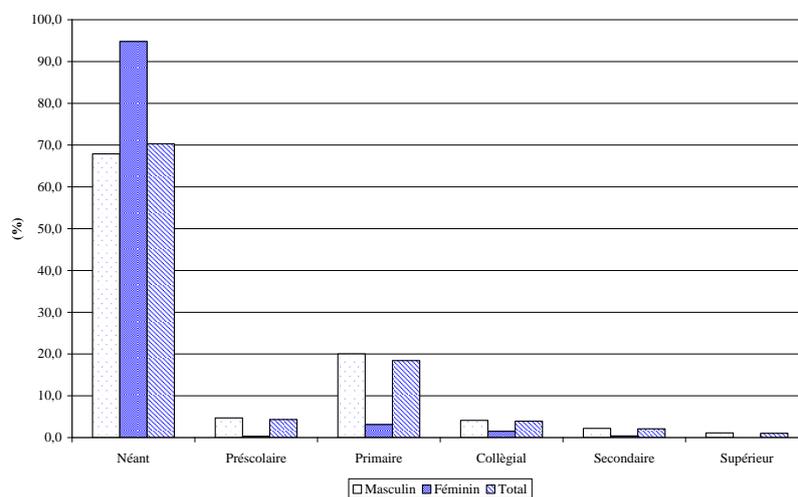
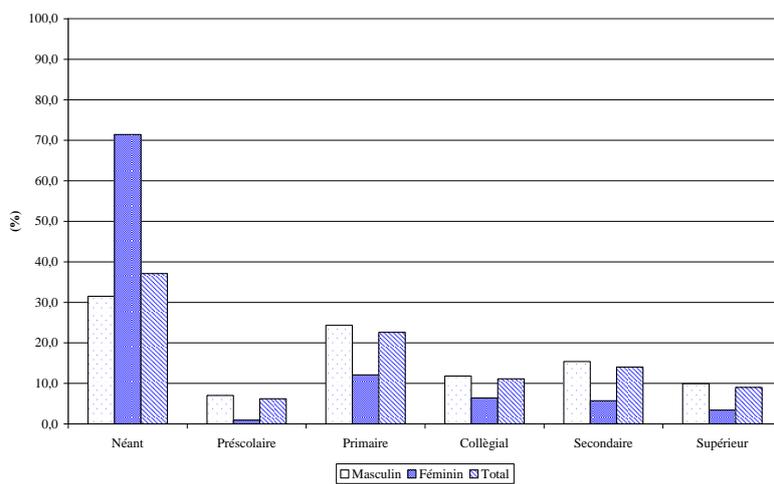


Figure 37 : Chefs de ménage selon le niveau d'étude et le sexe au niveau préfectoral en 2004



Chapitre V :
Habitat et conditions
d'habitation des ménages

L'insuffisance de l'offre de logements ou de terrain à bâtir entraîne un déficit en logement qui n'est pas sans conséquences sur la qualité des conditions d'habitation et sur la disponibilité des éléments de confort dans ces logements. Ainsi, l'étude des conditions d'habitat des ménages et de leur évolution dans le temps est l'un des objectifs majeurs des recensements. Elle permettra de mieux apprécier le degré de satisfaction des besoins de la population dans ce domaine ainsi que les efforts à déployer.

1. Type de logement

En milieu urbain, près de 9 ménages sur dix habitent un logement de type appartement ou maison marocaine (moderne ou traditionnelle). La maison dite marocaine moderne se détache du lot avec près de 7 ménages urbains sur dix (66,4%). Toutefois, plus d'un ménage urbain sur vingt occupe un habitat sommaire (6,1%); représentant en terme absolu près de 9 755 ménages.

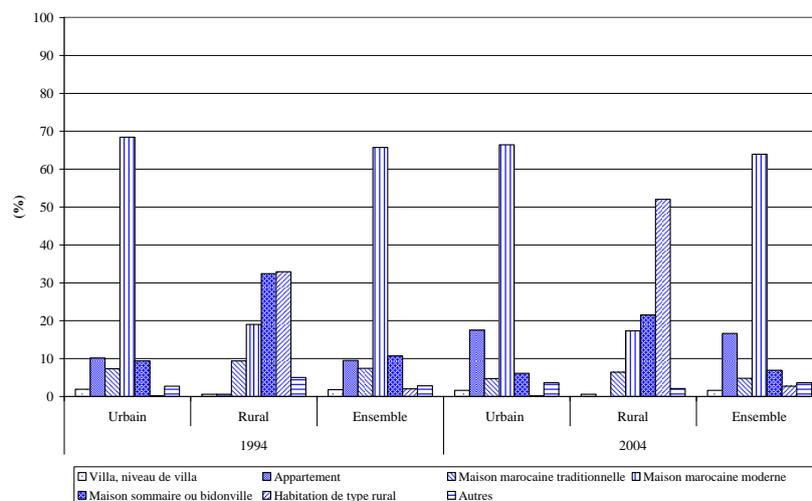
En milieu rural, 52,0% habitent un habitat de type rural. Mais les maisons de type marocain sont loin d'être rares dans ce milieu puisque plus de 23,7% des ménages ruraux s'y abritent. Les ménages habitant dans un logement de type sommaire sont au nombre de 1846; soit 21,5% des ménages ruraux.

Par rapport à 1994, on constate dans le milieu urbain une augmentation des parts des appartements et une diminution des parts des autres types de logement dont les maisons marocaines moderne et de l'habitat de type sommaire.

Tableau 33 : Répartition (en %) des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence en 1994 et 2004

Type de logement	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ens.	Urbain	Rural	Ens.
Villa, niveau de villa	1,9	0,6	1,8	1,6	0,6	1,6
Appartement	10,1	0,6	9,5	17,5	-	16,6
Maison marocaine traditionnelle	7,3	9,4	7,4	4,7	6,4	4,8
Maison marocaine moderne	68,4	19,0	65,7	66,4	17,3	63,9
Maison sommaire ou bidonville	9,4	32,4	10,7	6,1	21,5	6,9
Habitation de type rural	0,2	32,9	2,0	0,1	52,0	2,7
Autres	2,7	5,0	2,8	3,6	2,1	3,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Figure 38 : Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence en 1994 et 2004 (en %)



2. Occupation des logements

La pression exercée sur l'offre de logements peut être analysée à travers les variations dans le temps et dans l'espace du nombre moyen de pièces d'habitation qu'occupe un ménage et ce moyennant l'étude de la répartition des ménages en fonction du nombre de pièces d'habitation.

En 2004, près de 77% des ménages occupent un logement d'au plus 3 pièces (d'une, deux ou trois pièces). En 1994, cette proportion s'élevait à 78,2%; soit une baisse de près d'un point. Ainsi, durant cette décennie, la part des ménages occupant au moins 4 pièces a connu une progression au détriment des ménages occupant une à trois pièces.

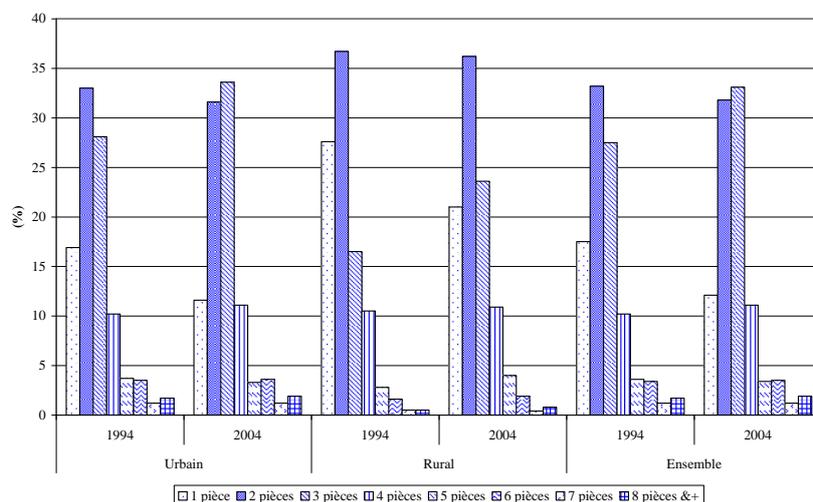
La comparaison entre le milieu rural et le milieu urbain en 1994 et 2004 (Figure n°39), montre que les plus grandes différences en terme relatif se situent au niveau des ménages occupant les logements composés d'une pièce, de deux pièces ou de trois pièces. On assiste à une plus grande concentration relative des ménages ruraux au niveau des logements de 1, 2 et 3 pièces (80,8% contre seulement 76,8% des ménages urbains).

Par contre, la situation s'inverse au niveau des logements de 4 pièces et plus et ce sont les citadins qui prédominent avec 21,1% des ménages contre 18% pour les ruraux.

Tableau 34 : Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces d'habitation et le milieu de résidence en 1994 et 2004

Nombre de pièces	Urbain		Rural		Ensemble	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
1 pièce	16,9	11,6	27,6	21,0	17,5	12,1
2 pièces	33,0	31,6	36,7	36,2	33,2	31,8
3 pièces	28,1	33,6	16,5	23,6	27,5	33,1
4 pièces	10,2	11,1	10,5	10,9	10,2	11,1
5 pièces	3,7	3,3	2,8	4,0	3,6	3,4
6 pièces	3,5	3,6	1,6	1,9	3,4	3,5
7 pièces	1,2	1,2	0,5	0,4	1,2	1,2
8 pièces &+	1,7	1,9	0,5	0,8	1,7	1,9
Non déclaré	1,8	2,1	3,4	1,0	1,8	2,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Figure 39 : Répartition des ménages selon le nombre de pièces d'habitation par milieu de résidence en 1994 et 2004



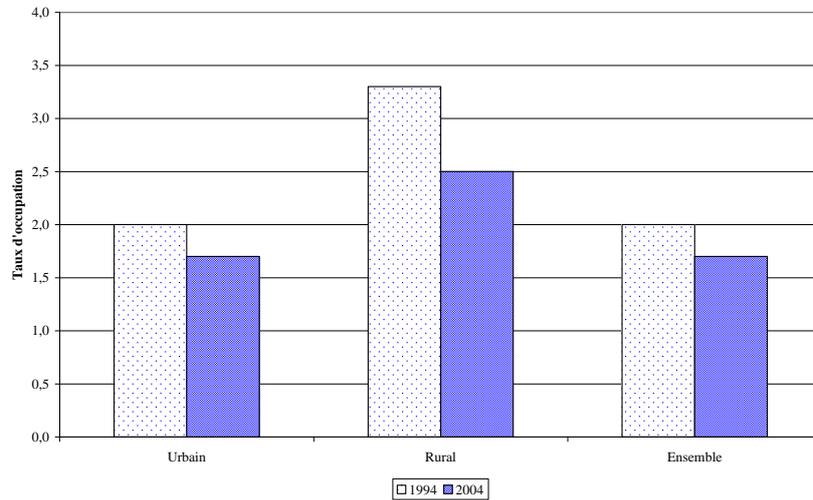
Par ailleurs, le nombre moyen de pièces d'habitation par ménage a atteint 2,9 pièces par ménage au niveau de la préfecture, soit presque 2,9 pièces dans le milieu urbain et 2,5 pièces en moyenne dans le milieu rural.

Or, la taille des ménages peut avoir une influence sur le degré de concentration des personnes par pièce d'habitation, mesuré par le taux d'occupation. Ainsi, en 2004 pour dix pièces d'habitation, on compte en moyenne 17 personnes en milieu urbain, 25 en milieu rural et 17 pour l'ensemble de la préfecture de Salé, dévoilant une plus grande concentration du nombre moyen de personnes par pièce en milieu rural qu'en milieu urbain. La comparaison avec les taux d'occupation du recensement précédent permet de relever la baisse de la concentration des personnes par pièce et ce quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 35 : Taux d'occupation ou nombre moyen de personnes par pièce selon le milieu de résidence en 1994 et 2004

Année	Urbain	Rural	Ensemble
1994	2,0	3,3	2,0
2004	1,7	2,5	1,7

Figure 40 : Taux d'occupation selon le milieu de résidence en 1994 et 2004.



3. Statut d'occupation du logement

En 2004, le statut d'occupation du logement en milieu rural est dominé par celui du propriétaire ou d'accédant à la propriété (77,8%) et par le statut des ménages déclarant occupés leur logement gratuitement (10,5%). La location dans le milieu rural reste très faible avec une proportion de 1,3% des ménages.

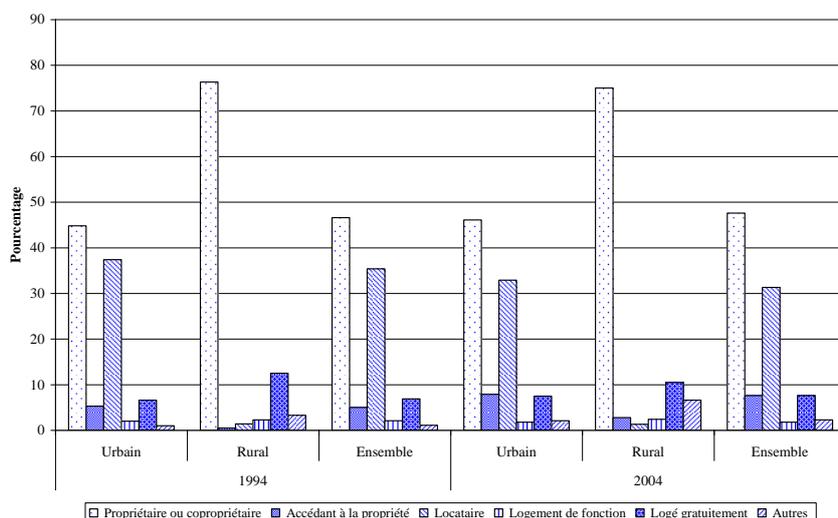
Aussi, en 2004, un peu plus de la moitié des ménages urbains (54,0%) occupent leur logement en tant que propriétaires ou accédants à la propriété et un peu moins du tiers des ménages l'occupent à titre de locataires (32,9%). Les ménages logés gratuitement concernent 7,5% des ménages.

Par rapport au recensement précédent, une baisse sensible de la part des ménages locataires a été enregistrée (35,4% et 31,3% respectivement en 1994 et 2004) en faveur des ménages propriétaires et des ménages accédant à la propriété (de 51,6% en 1994 à 55,2% en 2004). La baisse du phénomène de location traduit les efforts déployés en matière de facilité de crédit à la construction et à l'acquisition de logement et de distribution de lots de terrains qui ont permis à un nombre important de ménages de disposer de leur propre logement. C'est ainsi, qu'en 2004, près de la moitié des ménages urbains (54,0%) ont déclaré être propriétaires/copropriétaires ou accédant à la propriété contre 50,1 % en 1994.

Tableau 36 : Répartition des ménages (en %) selon le milieu de résidence et le statut d'occupation en 1994 et 2004

Statut d'occupation	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ens.	Urbain	Rural	Ens.
Propriétaire ou copropriétaire	44,8	76,3	46,6	46,1	75,0	47,6
Accédant à la propriété	5,3	0,5	5,0	7,9	2,8	7,6
Locataire	37,4	1,4	35,4	32,9	1,3	31,3
Logement de fonction	2,0	2,3	2,1	1,8	2,4	1,8
Logé gratuitement	6,6	12,5	6,9	7,5	10,5	7,6
Autres	1,0	3,3	1,1	2,1	6,6	2,3
Non déclaré	2,9	3,7	2,9	1,7	1,5	1,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Figure 41 : Répartition des ménages selon le milieu de résidence et le statut d'occupation en 1994 et 2004.



4. *Éléments de confort dans le logement*

En 2004, presque neuf ménages urbains sur dix occupent un logement pourvu d'électricité (90,5%) ou relié à un réseau d'eau courante (88,8%). Pour ce qui est des autres éléments de confort, on notera que plus de neuf ménages urbains sur dix disposent d'une cuisine (92,0%) et plus de neuf ménages sur dix disposent d'un cabinet d'aisance (97,0%). Par contre, quatre ménages sur dix seulement occupent un logement pourvu d'un bain moderne ou d'une douche (41,8%).

En milieu rural, le degré d'équipement en eau courante et en électricité demeure relativement faible, soit respectivement 4,3% et 35,3%. Toutefois, la disponibilité d'une pièce aménagée pour la cuisson est disponible chez 72,8% des ménages, d'un cabinet d'aisance chez 39,4% des ménages et d'un bain local chez 20,6% des ménages. Par rapport à 1994, des améliorations du degré d'équipement des logements occupés par les ménages aussi bien urbains que ruraux ont été enregistrées.

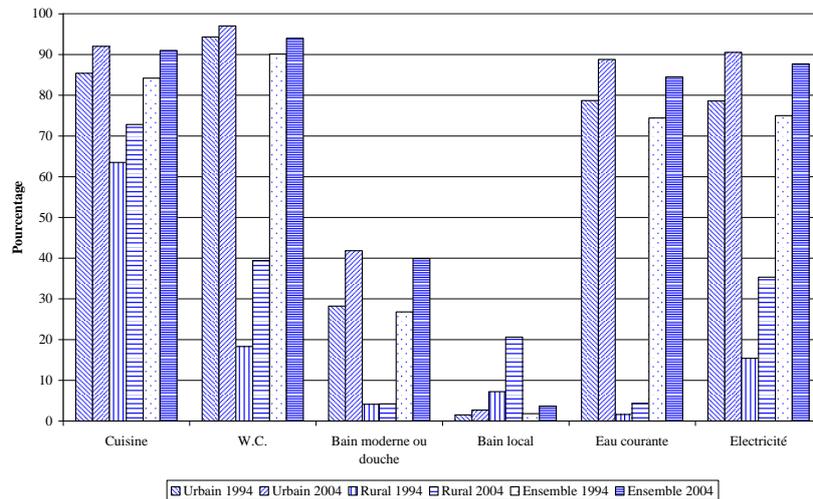
En effet, en milieu urbain, le taux d'accessibilité a connu un accroissement de presque 10 points à l'eau courante, de presque 12 points en plus à l'électricité, de plus de 7 points à la cuisine, de presque 3 points au cabinet d'aisance et de 13 points pour le bain moderne ou la douche.

En milieu rural, on a assisté à une augmentation des proportions des ménages occupant un logement pourvu d'eau courante (3 points en plus) et d'électricité (presque 20 points en plus). Aussi, des améliorations sont relevées concernant le cabinet d'aisance (une augmentation de 21 points) et le bain local (plus 13 points).

Tableau 37 : répartition des ménages (en %) disposant de certains éléments de confort dans le logement selon le milieu de résidence en 1994 et 2004

Eléments de confort	Urbain		Rural		Ensemble	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Cuisine	85,4	92,0	63,5	72,8	84,2	91,0
W.C.	94,3	97,0	18,3	39,4	90,1	94,0
Bain moderne ou douche	28,2	41,8	4,1	4,2	26,8	39,9
Bain local	1,5	2,7	7,2	20,6	1,8	3,6
Eau courante	78,7	88,8	1,6	4,3	74,4	84,5
Electricité	78,6	90,5	15,4	35,3	75	87,7

Figure 42 : Proportion de ménages disposant de certains éléments de confort selon le milieu de résidence en 1994 et 2004



Par ailleurs, les ménages dont le logement n'est pas pourvu d'électricité ont été interrogés sur le mode d'éclairage utilisé (Tableau 38). Ainsi, en 2004, plus de 5 ménages ruraux sur dix ne disposant pas d'électricité utilisent les bougies pour l'éclairage de leur logement (50,6%), 65,5% utilisent le gaz et moins de 2 % utilisent un éclairage à pétrole.

Par rapport à 1994, la part des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité qui recourent à un éclairage à gaz a presque quadruplé passant de 8,8% à 38,0%, et une augmentation de 17 points de la part de ceux utilisant des bougies. La part des ménages utilisant le pétrole est restée constante (0,5%).

Tableau 38 : Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu de résidence en 1994 et 2004

Mode d'éclairage	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Pétrole	0,4	1,9	0,5	0,2	1,5	0,5
Gaz	6,9	40,5	8,8	28,0	65,5	38,0
Kandil, Bougie	12,3	41,0	13,9	24,5	50,6	31,5
Energie solaire	-	-	-	0,4	2,7	1,0
Groupe électrogène	-	-	-	1,8	0,4	1,4
Autres	1,2	1,0	1,2	29,6	3,4	22,6

Conclusion

Depuis le recensement de 1994, la population de la préfecture de Salé s'est enrichie d'environ 192 milles personnes. Résultat d'un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 2,7%. Cette population de la préfecture est à majorité citadine (93,4%).

La pyramide des âges de la population de la préfecture de Salé a subi des transformations appréciables. Son rétrécissement à la base depuis 1994 marque le recul de la fécondité. Mais sa structure demeure encore jeune, puisque près de quatre personnes sur dix (39,5%) est âgé de moins de vingt ans; les personnes du troisième âge (60 ans et plus) ne représentant que 6,2% de la population.

Le régime nuptial demeure marqué par son caractère universel, puisqu'une faible proportion des personnes âgées de 45 à 49 ans révolus ne se sont jamais mariées (6,0%). Durant les dix dernières années, l'âge moyen au premier mariage a augmenté d'environ un an et demi pour se situer en 2004 à 29,1 ans. Celui des femmes s'établit à 26,7 ans et celui des hommes s'élève à 31,6 ans contre 25,6 ans et 30,3 ans respectivement dix ans plus tôt.

L'indice synthétique de fécondité a décliné durant la même période de 3,0 à 2,1 enfants par femme. Baisse qui a été relativement plus sensible en milieu rural (38,3%) qu'en milieu urbain (27,6%).

Tout en confirmant la nette tendance à la hausse du niveau d'alphabétisation de la population de la préfecture de Salé, le recensement de 2004 permet d'attirer l'attention sur la persistance de certaines zones d'ombre. D'une part, le monde rural abrite encore une population aux 6/10 analphabètes. D'autre part, la femme est dans une situation beaucoup plus défavorable que l'homme; 3 femmes sur dix sont analphabètes contre moins de 2 hommes sur dix. Même en milieu urbain, où la population est relativement mieux alphabétisée, les disparités entre les deux sexes sont de l'ordre du simple au double (17,8% contre 37,7%).

Le recensement de 2004 a montré que 37,6% des personnes sont actives (306 770) et 62,4% sont inactives (508 101). Sachant que la population de la préfecture de Salé est composée pratiquement d'autant d'hommes que de femmes, la contribution de la femme à l'activité économique reste timide.

Le calcul des taux féminin et masculin d'activité révèle en effet que plus d'un homme sur deux est actif (54%) et ce quel que soit le milieu de résidence, alors que pour les femmes, ce rapport est de moins de deux femmes sur dix en milieu rural (15,9%). En milieu urbain il excède légèrement deux femmes sur dix (22%).

Le salariat prédomine au niveau de la préfecture puisqu'il concerne plus de sept actifs sur dix. La prépondérance de ce statut est légèrement supérieure en milieu urbain où 72,1% des actifs sont salariés.

Le recensement de 2004 a dénombré près de 168 497 ménages contre 115 683 dix ans plus tôt. Ces ménages sont répartis à raison de 159 910 en milieu urbain et 8 587 en milieu rural. Ainsi, et à l'image de la population, les ménages de la préfecture sont en majorité citadins (94,9%). Déjà en 1994, 94,5% des ménages de la préfecture résidaient en milieu urbain.

Mais si les ménages urbains sont plus nombreux, leur taille moyenne est moins élevée qu'en milieu rural (4,8 contre 6,3 respectivement). C'est cette différence qui explique qu'en termes d'effectifs la population de la préfecture de Salé est à 93,4% urbaine contre 94,9% en termes de ménages.

La structure des ménages selon le nombre de personnes dans le ménage montre au niveau préfectoral un point modal au niveau des ménages de 4 personnes. On compte presque autant de ménages de tailles supérieures à quatre que de ménages de tailles inférieures ou égales à quatre; soit respectivement 49,1% et 50,9%. Selon le milieu de résidence, les ménages ruraux sont relativement de plus grandes tailles que les ménages urbains.

Les ménages sont par ailleurs dans leur écrasante majorité dirigés par des hommes. La pyramide des âges des chefs de ménages de la préfecture reflète clairement la prépondérance des hommes à tous les âges, et ce quel que soit le milieu de résidence. Et d'une manière générale, les femmes chefs de ménages sont généralement plus âgées que les hommes chefs de ménages. Ces derniers sont âgés en moyenne de 46,8 ans contre 53,1 ans pour les premières.

Ayant naturellement une structure par âge relativement plus vieille que l'ensemble de la population, la sous population des chefs de ménages affiche un taux d'analphabétisme supérieur à celui de l'ensemble de la préfecture de Salé, soit 36,6% contre 32,2%. Les femmes chefs de ménages souffrent beaucoup plus de ce phénomène que leurs homologues masculins.

Une amélioration certaine des conditions d'habitation des ménages est enregistrée. En milieu urbain notamment, la part des logements précaires a diminué, entre 1994 et 2004, de 10,7% à 6,9%. Par ailleurs, le nombre moyen de pièces d'habitation par ménage a atteint 2,9 pièces par ménage au niveau de la préfecture, soit presque 2,9 pièces dans le milieu urbain et 2,5 pièces en moyenne dans le milieu rural.

En 2004, près de 77% des ménages occupent un logement d'au plus 3 pièces. En 1994 cette proportion s'élevait à 78,2%; soit une baisse de près d'un point. Ainsi, durant cette décennie, la part des ménages occupant au moins 4 pièces a connu une progression au détriment des ménages occupant une à trois pièces. Ce constat est vrai en milieu urbain où la part des ménages habitant au plus trois pièces a décliné de 78% à 76,8%. Par contre en milieu rural, cette part est restée constante de 80,8%.

Le statut d'occupation des logements a également évolué vers plus de propriété et moins de location. Les efforts déployés à cet égard n'ont donc pas manqué de donner des fruits. En 2004, en effet, un ménage urbain sur deux s'est déclaré propriétaire de son logement ou accédant à sa propriété (54,0%). En plus, les ménages urbains dans leur écrasante majorité disposent de l'électricité, de l'eau courante, d'une cuisine, d'un cabinet d'aisance et près de quatre sur dix, d'un bain moderne ou d'une douche.

Quoiqu'en nette progression, la situation des ménages ruraux à cet égard n'en demeure pas moins défavorable. S'ils disposent à concurrence de sept ménages sur dix d'une pièce aménagée pour la cuisson, et de 4 ménages sur dix d'un cabinet d'aisance, ils manquent encore d'eau courante (4,3%) et d'électricité (35,3%).

**Deuxième partie :
Tableaux statistiques**

I. DEMOGRAPHIE

Tableau A.1 : Population de la préfecture de Salé
selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe

Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	39569	38511	78080	4,9	4,7	9,6
5-9	39371	37942	77313	4,8	4,7	9,5
10-14	42893	41461	84354	5,3	5,1	10,4
15-19	40305	40999	81304	4,9	5,0	10,0
20-24	38814	42728	81542	4,8	5,2	10,0
25-29	33890	38800	72690	4,2	4,8	8,9
30-34	32260	35490	67750	4,0	4,4	8,3
35-39	28879	31014	59893	3,5	3,8	7,3
40-44	29095	29431	58526	3,6	3,6	7,2
45-49	24216	21766	45982	3,0	2,7	5,6
50-54	19067	16268	35335	2,3	2,0	4,3
55-59	11000	9775	20775	1,3	1,2	2,5
60-64	8797	9020	17817	1,1	1,1	2,2
65-69	5838	5714	11552	0,7	0,7	1,4
70-74	4786	5436	10222	0,6	0,7	1,3
75 ans et +	4762	5797	10559	0,6	0,7	1,3
Non déclaré	613	564	1177	0,1	0,1	0,1
Total	404155	410716	814871	49,6	50,4	100,0

Tableau A.2 : Population de la préfecture de Salé
selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe
Milieu urbain

Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	36539	35560	72099	4,8	4,7	9,5
5-9	36224	34853	71077	4,8	4,6	9,3
10-14	39319	38206	77525	5,2	5,0	10,2
15-19	36922	37764	74686	4,9	5,0	9,8
20-24	35825	39827	75652	4,7	5,2	9,9
25-29	31596	36638	68234	4,2	4,8	9,0
30-34	30410	33616	64026	4,0	4,4	8,4
35-39	27356	29572	56928	3,6	3,9	7,5
40-44	27659	28027	55686	3,6	3,7	7,3
45-49	23113	20802	43915	3,0	2,7	5,8
50-54	18110	15354	33464	2,4	2,0	4,4
55-59	10455	9238	19693	1,4	1,2	2,6
60-64	8238	8443	16681	1,1	1,1	2,2
65-69	5476	5364	10840	0,7	0,7	1,4
70-74	4419	5058	9477	0,6	0,7	1,2
75 ans et +	4379	5389	9768	0,6	0,7	1,3
Non déclaré	595	540	1135	0,1	0,1	0,1
Total	376635	384251	760886	49,5	50,5	100,0

**Tableau A.3 : Population de la préfecture de Salé
selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe
Milieu rural**

Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	3030	2951	5981	5,6	5,5	11,1
5-9	3147	3089	6236	5,8	5,7	11,6
10-14	3574	3255	6829	6,6	6,0	12,6
15-19	3383	3235	6618	6,3	6,0	12,3
20-24	2989	2901	5890	5,5	5,4	10,9
25-29	2294	2162	4456	4,2	4,0	8,3
30-34	1850	1874	3724	3,4	3,5	6,9
35-39	1523	1442	2965	2,8	2,7	5,5
40-44	1436	1404	2840	2,7	2,6	5,3
45-49	1103	964	2067	2,0	1,8	3,8
50-54	957	914	1871	1,8	1,7	3,5
55-59	545	537	1082	1,0	1,0	2,0
60-64	559	577	1136	1,0	1,1	2,1
65-69	362	350	712	0,7	0,6	1,3
70-74	367	378	745	0,7	0,7	1,4
75 ans et +	383	408	791	0,7	0,8	1,5
Non déclaré	18	24	42	-	-	0,1
Total	27520	26465	53985	51,0	49,0	100,0

**Tableau A.4 : Population de la préfecture de Salé
âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le
sexe**

Etat matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataires	45,2	35,3	40,1
Mariés	53,4	53,2	53,3
Divorcés	0,7	3,1	1,9
Veufs	0,7	8,4	4,6
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A.5 : Population de la préfecture de Salé
 âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le
 sexe

Milieu urbain

Etat matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataires	45,2	35,3	40,1
Mariés	53,4	53,0	53,2
Divorcés	0,7	3,2	2,0
Veufs	0,7	8,4	4,6
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A.6 : Population de la préfecture de Salé
 âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le
 sexe

Milieu rural

Etat Matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataires	45,8	34,1	40,1
Mariés	53,1	56,5	54,7
Divorcés	0,5	1,7	1,1
Veufs	0,6	7,6	4,1
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A.7 : Pourcentage des célibataires âgés de
 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans selon le milieu et
 le sexe

Milieu et sexe	15-19	20-24	25-29
Urbain			
-Masculin	99,4	95,6	74,0
-Féminin	92,1	66,5	42,9
-Total	95,7	80,3	57,3
Rural			
-Masculin	99,0	87,8	56,1
-Féminin	87,9	53,5	31,7
-Total	93,5	70,9	44,2
Ensemble			
-Masculin	99,4	95,0	72,8
-Féminin	91,7	65,6	42,2
-Total	95,5	79,6	56,5

Tableau A.8: Taux de célibat (en %) à 55 ans par sexe et milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Total
Masculin	2,7	1,5	2,6
Féminin	3,2	1,7	3,2
Total	2,9	1,6	2,8

Tableau A.9 : Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe

Milieu et sexe	APM
Urbain	
-Masculin	31,8
-Féminin	26,9
-Total	29,2
Rural	
-Masculin	29,0
-Féminin	24,9
-Total	27,1
Ensemble	
-Masculin	31,6
-Féminin	26,7
-Total	29,1

II. FECONDITE

Tableau A.10 : Taux et indices synthétiques de fécondité des femmes de la préfecture de Salé en âge de procréation selon le milieu de résidence

Groupes d'âges	Ensemble	Urbain	Rural
15-19 ans	14,1	13,2	24,4
20-24 ans	78,7	74,7	132,7
25-29 ans	111,3	109,3	144,3
30-34 ans	113,9	112,5	139,3
35-39 ans	70,7	69,9	88,1
40-44 ans	25,8	25,0	41,3
45-49 ans	7,8	7,2	19,7
ISF	2,1	2,1	2,9

III. ANALPHABETISME ET SCOLARITE

Tableau A.11 : Population de la préfecture de Salé
âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et
écrites par sexe

Langues lues et écrites	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Néant	63926	19,7	133551	40,0	197477	29,9
Arabe seul	64068	19,7	42665	12,8	106733	16,2
Arabe, français	145674	44,8	116799	34,9	262473	39,8
Arabe, français et autres	50728	15,6	40668	12,2	91396	13,9
Arabe, autres sauf français	402	0,1	253	0,1	655	0,1
Autres langues	417	0,1	327	0,1	744	0,1
Total	325215	100,0	334263	100,0	659478	100,0

Tableau A.12 : Taux d'analphabétisme de la
population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le
milieu de résidence (%)

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	17,8	45,6	19,7
Féminin	37,7	74,2	40,0
Ensemble	27,9	59,6	29,9

Tableau A.13 : Taux d'analphabétisme selon les
grands groupes d'âges et le sexe (%)

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14ans	3,4	5,0	4,2
15-24ans	10,0	21,6	16,0
25-34ans	15,1	36,2	26,3
35-49ans	25,0	54,2	39,6
50 ans et plus	43,7	79,7	61,4
Ensemble	19,7	40,0	29,9

Tableau A.14 : Taux d'analphabétisme selon les
grands groupes d'âges et le sexe (%)
Milieu urbain

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14ans	2,4	2,9	2,6
15-24ans	7,9	18,1	13,2
25-34ans	13,0	33,3	23,8
35-49ans	23,0	52,3	37,7
50 ans et plus	41,7	78,6	59,7
Ensemble	17,8	37,7	27,9

Tableau A.15 : Taux d'analphabétisme selon les
grands groupes d'âges et le sexe (%)
Milieu rural

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14ans	15,2	29,6	22,1
15-24ans	33,9	66,3	49,8
25-34ans	47,8	85,6	66,4
35-49ans	63,3	93,6	78,0
50 ans et plus	77,6	97,5	87,5
Ensemble	45,6	74,2	59,6

Tableau A.16 : Population de la préfecture de Salé
âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le
milieu de résidence

Niveau d'étude	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	28,2	58,8	30,1
Préscolaire	2,1	1,8	2,1
Primaire	26,9	26,3	26,9
Collégial	20,2	9,8	19,6
Secondaire	14,4	2,5	13,6
Supérieur	8,2	0,8	7,7
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A.17 : Population de la préfecture de Salé
selon la langue locale utilisée par sexe

Langues locales	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Arabe seule	352178	87,1	363352	88,5	715530	87,8
Amazigh	51977	12,9	47364	11,5	99341	12,2
Total	404155	100,0	410716	100,0	814871	100,0

IV. ACTIVITE

Tableau A.18 : Répartition de la population active
dans les deux milieux de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	70,6	29,4	100,0
Rural	78,7	21,3	100,0
Ensemble	71,1	28,9	100,0

Tableau A.19 : Taux d'activité de la population de la
préfecture de Salé selon le milieu de résidence et le
sexe (%)

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	53,8	22,0	37,7
Rural	56,7	15,9	36,7
Ensemble	54,0	21,6	37,6

Tableau A.20 : Taux d'activité de la population de la préfecture de Salé selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe (%)

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19 ans	35,4	24,6	29,9
20-24 ans	74,6	41,4	57,2
25-29 ans	93,9	43,1	66,8
30-34 ans	97,5	36,6	65,6
35-39 ans	98,2	32,4	64,1
40-44 ans	97,5	30,1	63,6
45-49 ans	89,4	26,6	59,7
50-54 ans	86,7	20,1	56,0
55-59 ans	76,7	14,1	47,3
60 ans et plus	28,5	3,7	15,7

Tableau A.21 : Population active selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)

Situation dans la profession	Urbain	Rural	Ensemble
Employeur	2,0	0,6	1,9
Indépendant	22,5	29,7	23,0
Salarié	72,1	46,5	70,3
Aide familiale	1,6	22,3	3,0
Apprenti	1,8	0,9	1,7
Total	100,0	100,0	100,0

V. MENAGES ET HABITAT

Tableau A.22 : Répartition des ménages de la préfecture de Salé selon le type de logement occupé et le milieu de résidence

Type de logement	Urbain	Rural	Ensemble
Villa, niveau de villa	1,6	0,6	1,6
Appartement	17,5	-	16,6
Maison marocaine traditionnelle	4,7	6,4	4,8
Maison marocaine moderne	66,4	17,3	63,9
Maison sommaire ou bidonville	6,1	21,5	6,9
Habitation de type rural	0,1	52,0	2,7
Autres	3,6	2,1	3,6
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A.23 : Répartition des ménages de la préfecture de Salé selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence

Nombre de pièces	Urbain	Rural	Ensemble
1 pièce	11,6	21,0	12,1
2 pièces	31,6	36,2	31,8
3 pièces	33,6	23,6	33,1
4 pièces	11,1	10,9	11,1
5 pièces	3,3	4,0	3,4
6 pièces	3,6	1,9	3,5
7 pièces	1,2	0,4	1,2
8 pièces et plus	1,9	0,8	1,9
Non déclaré	2,1	1,0	2,0
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A.24 : Taux d'occupation des logements, ou nombre moyen de personnes par pièce selon le milieu de résidence

Urbain	Rural	Ensemble
1,7	2,5	1,7

Tableau A.25 : Répartition des ménages urbains selon l'ancienneté du logement

Age du logement	%
Moins de 10 ans	24,6
De 10 à moins 20 ans	32,5
De 20 à moins 50 ans	37,8
Plus de 50 ans	5,1
Total	100,0

Tableau A.26 : Répartition des ménages de la préfecture de Salé selon le statut d'occupation de leur logement et le milieu de résidence (%)

Statut d'occupation	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire ou copropriétaire	46,1	75,0	47,6
Accédant à la propriété	7,9	2,8	7,6
Locataire	32,9	1,3	31,3
Logement de fonction	1,8	2,4	1,8
Logé gratuitement	7,5	10,5	7,6
Autres	2,1	6,6	2,3
Non déclaré	1,7	1,5	1,7
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A.27 : Ménages de la préfecture de Salé selon les équipements de base de leur logement par milieu de résidence

Élément de confort dans le logement	Urbain	Rural	Ensemble
Cuisine	92,0	72,8	91,0
W.C	97,0	39,4	94,0
Bain moderne ou douche	41,8	4,2	39,9
Bain local	2,7	20,6	3,6
Eau courante	88,8	4,3	84,5
Electricité	90,5	35,3	87,7

Tableau A.28 : Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution selon le mode d'approvisionnement en eau par milieu de résidence

Approvisionnement en eau potable	Urbain	Rural	Ensemble
Puits	13,1	81,2	34,6
Sources	0,3	9,1	3,1
Fontaines publiques	54,9	7,5	39,9
Autres	15,0	2,2	11,0

Tableau A.29 : Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu de résidence

Mode d'éclairage	Urbain	Rural	Ensemble
Pétrole	0,2	1,5	0,5
Gaz	28,0	65,5	38,0
Kandil, Bougie	24,5	50,6	31,5
Energie solaire	0,4	2,7	1,0
Groupe électrogène	1,8	0,4	1,4
Autres	29,6	3,4	22,6

Tableau A.30 : Ménages selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu

Mode d'évacuation	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public	90,2	0,3	85,6
Fosse sceptique	3,6	28,2	4,8
Puits perdu	0,2	6,2	0,5
Autre mode d'évacuation	6,1	65,3	9,1
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A.31 : Pourcentage des ménages de la préfecture de Salé dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence

Equipements domestiques	Urbain	Rural	Ensemble
Télévision	91,8	54,8	89,9
Parabole	43,8	5,8	41,9
Téléphone Fixe	21,6	1,3	20,5
Portable	74,7	38,5	72,9



المتدوية السامة للتخطيط
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

DIRECTION REGIONALE DE
RABAT-SALE-ZEMMOUR-ZAER

n°4, Rue Alh Asserdoune
10000 Agdal-Rabat-Moroc, BP 8823
Tel. (+212) 37 77 94 16
Fax. (+212) 37 83 89 67
email: rabat_rdp@jpe0007f

**DIRECTION REGIONALE DE
RABAT-SALE-ZEMMOUR-ZAER**
✉ 4, Rue Aïn Asserdoune
10000 Agdal-Rabat-Maroc ✉ BP 8823
☎ (+212) 37 77 94 18
☎ (+212) 37 68 69 67
✉ rabat_hcp@yahoo.fr